Neuchâtel — Nº 186 (8 pages) Un numéro 20 centimes Mercredi 13 août 1958

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	36.—	18.25	9.25	3.30
ÉTRANGER:	54.—	28.—	15.—	5.50

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de ports en plus.

220me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

22 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 16 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 55 et 72 ct. - Réclames 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 72 ct.). Mortuaires 30 et 45 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Après le discours de M. Lepori

Paroles d'un Occidental

Dans le discours, chargé de sens et d'une forme élégante, qu'il a prononcé le 1er Août à Neuchâtel, le conseiller fédéral Lepori a indiqué, à grands traits, les principes qui doivent guider notre politique tant sur le plan international que sur le plan intérieur. Sur ce dernier, il a affirmé, rappelons-le, que le dynamisme de l'Etat démocratique rappelle la confrontation des idées, la discussion et les divergences, qu'il est nécessaire que les citoyens expriment librement leurs opinions. Et, se souvenant qu'il a été journaliste — et conservant peut-être la nostalgie de cette profession, qui est une des meilleures préparations pour un futur homme d'Etat — il a ajouté qu'il faut que la presse exerce son esprit critique sans entraves officielles.

C'est, en somme, un éloge de la liberté que M. Lepori a prononcé.

Il a tenu le même langage, mais en termes différents, que Vinet lorsque celui-ci écrivait : « Quand tous les périls seraient dans la liberté, toute la tranquillité dans la servitude, je préférerais encore la liberté, car la liberté c'est la vie, et la servitude c'est la mort ».

Pourquoi Vinet et Lepori sont-ils de chauds partisans de la liberté ? Parce qu'ils sont des Occidentaux. Qu'est-ce qui nous sépare en fin de compte des pays de l'Est si ce n'est notre conception de la liberté ? Et c'est ce qui donne son caractère dramatique à la situation actuelle de l'Europe.

N'est-ce pas un diplomate soviétique qui se vantait récemment du fait que, dans son pays, il n'y avait qu'un parti. Ce qu'il ne disait pas, c'était la contrainte atroce qui permettait d'obtenir un tel résultat. On ne met pas près de deux cents millions d'hommes sous le même bonnet, on n'arrive pas à leur faire partager la même opinion sans recourir à des procédés terroristes. Certes, comme dit Vinet, la liberté a ses *périls*. Mais que sont-ils, comparés à ceux qu'engendre la servitude ? Les peuples soumis ont laissé déclencher la plus effroyable des guerres et ont mis le monde entier devant le plus grave des périls. Un seul parti d'esclaves sous la dictature d'un seul maître, quel idéal imbécile ! Idéal oriental.

Quant aux périls auxquels nous expose la liberté, que sont-ils en comparaison ? Un seul parti, on sait où cela mène. L'abus inverse a aussi ses dangers. La France vient de nous en donner l'exemple. Mais elle nous montre aussi quels remèdes on peut y apporter. Un régime est tombé, un autre a surgi sans qu'il y ait eu la moindre effusion de sang. Bien mieux même, les maîtres actuels — car de Gaulle n'est pas seul — de la France acceptent de soumettre la nouveau régime au verdict du peuple, d'un peuple qui pourra se prononcer en toute liberté et non sous la forme de ces comédies sinistres que sont les prétendues consultations populaires dans les pays situés de l'autre côté du rideau de fer, consultations inutiles et grotesques puisqu'on en connaît d'avance les résultats.

S'il y a actuellement deux Europe, c'est que l'une vit dans la servitude et l'autre dans la liberté. C'est que dans l'une, on a une sainte horreur de la critique et que, dans l'autre, on souhaite ainsi que l'a proclamé publiquement M. Lepori, cette critique qui est la preuve la meilleure de la solidité de notre régime et, surtout, ce qui est plus important, de la vitalité de notre peuple. M. Lepori sait qu'une de nos joies politiques, c'est de dire, de temps en temps, non à Berne, non pas par esprit systématique ou négatif, mais parce qu'il nous arrive d'être persuadé que Berne, c'est-à-dire le pouvoir central, se trompe et que le peuple voit plus clair que lui. Et M. Lepori n'en prend point ombrage parce qu'il est persuadé que la divergence des opinions est une nécessité et qu'elle est infiniment préférable à cette fausse unanimité due à l'indifférence, née elle-même d'une servitude à la longue avachissante.

Aussi est-il permis de penser que les troubles profonds qui agitent l'humanité actuelle, les dangers de guerre dont elle se sent menacée, seraient considérablement réduits si l'esprit de liberté, qui souffle sur l'Europe occidentale, s'étendait à toutes les nations du monde.

Qu'est-ce que le malaise actuel sinon un des aspects de l'éternel conflit entre le despotisme et la liberté !

Gustave NEUHAUS.

LIRE AUJOURD'HUI :

Page 4 :

TOUS LES SPORTS

- *Le programme des footballeurs suisses*
- *Les champions d'Europe d'athlétisme*
- *Humez en difficulté ?*

PAR MONTS ET VAUX

Page 5 :

- *De Gaulle va déclencher la croisade des « oui »*

AUJOURD'HUI A 14 H. 30 G.M.T.

Eisenhower prendra la parole devant l'assemblée de l'ONU

Une résolution soviétique recommande aux gouvernements des Etats-Unis et de Grande-Bretagne de retirer sans délai leurs troupes du Moyen-Orient

WASHINGTON, 12 (A.F.P.). — Le président Eisenhower prendra la parole mercredi, vers 14 h. 30 G.M.T., devant l'assemblée générale extraordinaire des Nations Unies, a annoncé mardi après-midi le porte-parole de la Maison-Blanche.

Les représentants des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. sont les premiers orateurs inscrits au débat sur le Proche-Orient. Il semble certain que c'est M. Andrei Gromyko qui prendra la parole au nom de l'U.R.S.S.

Une résolution soviétique

NATIONS UNIES, 12 (A.F.P.). — La délégation soviétique a déposé mardi après-midi un projet de résolution destiné à l'assemblée générale qui recommande aux gouvernements des Etats-Unis et de Grande-Bretagne de retirer sans délai leurs troupes des territoires du Liban et de la Jordanie.

(Lire la suite en 7me page)

Tout va bien entre Margaret et Townsend

LONDRES. — Contrairement à ce qu'affirmait, dimanche, l'hebdomadaire « The People », la princesse Margaret n'a pas décidé de rompre avec Peter Townsend, déclare le « Daily Express ».

Le « People » attribuait la cause de la rupture à la parution prochaine d'un livre, écrit par un ami du colonel Townsend, qui est le récit complet de l'idylle princière. Or, croit savoir le « Daily Express », Townsend avait déjà lu le manuscrit lorsqu'il rencontra la princesse au printemps dernier. On peut donc présumer qu'il en discuta avec elle.

La princesse à Londres

La princesse Margaret est arrivée à l'aéroport de Londres, hier à 12 heures. Elle rentre d'un voyage au Canada. La reine mère l'a accueillie à l'aérodrome en compagnie de représentants du gouvernement britannique.

En marge de la réforme de la Constitution française

Fédération ou confédération pour les territoires africains

Après le congrès de Cotonou

(DE NOTRE CORRESPONDANT DE PARIS)

Fédération ou confédération ? Le choix décidera de l'avenir de l'Afrique française et de ses relations avec la métropole. C'est pour faire ce choix — car c'est lui seul qui, finalement, donnera sa forme définitive à la future Constitution — que le général de Gaulle s'est rendu vendredi après-midi au Palais-Royal, siège du Conseil d'Etat et du Conseil économique, qui abrite également depuis le 29 juillet les travaux du C.C.C., le Comité constitutionnel consultatif.

Ses 39 membres s'y sont divisés sur ce problème des rapports des territoires d'outre-mer avec la Vme République, comme les partis africains eux-mêmes. Les discussions y ont atteint un climat de confusion tel, les juristes (amateurs ou professionnels) y ont tant multiplié les controverses que le général de Gaulle a senti la nécessité de faire le point aussi bien des intentions des 39 que des limites qu'il consentira aux modifications et « améliorations » d'un texte qu'il tient à maintenir dans la clarté et la précision pour éviter d'ultérieures et incessantes contestations.

Fédération ou confédération ?

Si l'on néglige les ralliements des membres européens du C.C.C. à l'une ou l'autre des deux thèses présentées et défendues par les parlementaires et personnalités politiques africaines, le problème se résout à l'alternative « fédération ou confédération » et à l'opposition entre deux grands partis africains, le R.D.A. et le P.R.A.

Le R.D.A. (Rassemblement démocratique africain) est le plus ancien (fondé en octobre 1946), le mieux organisé, le plus puissant (11 élus à l'Assemblée nationale). Son leader est M. Houphouet Boigny, ministre d'Etat. C'est un parti unifié, adversaire de la démagogie. Il est pour la fédération.

M.-G. GÉLIS.

(Lire la suite en 5me page)

EN ACCORD AVEC LE GÉNÉRAL CHEHAB

Un bataillon de «marines» quitte ce matin le Liban

A l'ONU, la délégation américaine pourra ainsi apporter la preuve que l'évacuation a déjà commencé

BEYROUTH, 12 (A.F.P.). — Un communiqué du commandement américain au Moyen-Orient a annoncé, mardi matin, que le 2me bataillon du 2me régiment des marines commencera à embarquer mercredi à 7 heures du matin, à Beyrouth.

Cette mesure a été décidée en accord avec le gouvernement libanais et le général Chehab, président de la République élu, en raison de l'amélioration de la sécurité intérieure et extérieure du Liban.

Le communiqué du commandement américain rappelle les déclarations faites par le président Eisenhower et M. Foster Dulles, suivant lesquelles les forces américaines ne demeureraient au Liban qu'aussi longtemps que le gouvernement libanais le désirerait.

Un démenti

WASHINGTON, 12 (Reuter). — Un porte-parole du département d'Etat américain a déclaré, mardi, qu'il ne sait rien en ce qui concerne de nouveaux retraits d'unités américaines au Liban. Il a démenti les informations égyptiennes selon lesquelles le général Chehab, nouveau président de la République libanaise, aurait demandé l'évacuation des troupes des Etats-Unis.

Réactions favorables à l'O.N.U.

La nouvelle du retrait prévu d'un bataillon américain du Liban a été très favorablement accueilli dans les milieux des Nations Unies, qui la considèrent comme le signe d'une détente. La délégation américaine à l'ONU aura la possibilité, en cas de demande pour l'évacuation du Liban, d'apporter la preuve que cette évacuation a déjà commencé.

(Lire la suite en 7me page)

Henry de Monfreid sain et sauf

Le « Rodali » est arrivé à Tamatave

TANANARIVE (Madagascar), 12 (A.F.P.). — Henry de Monfreid et ses trois compagnons sont arrivés mardi matin, à Tamatave, à bord du cotre « Rodali ».

Pendant dix jours, comme on l'a annoncé hier, on était resté sans nouvelles de l'écrivain disparu entre la Réunion et l'île Maurice, mais lundi, le « Rodali » avait été repéré par un appareil de l'armée de l'air à 120 kilomètres au sud de Tamatave.

BRITCHONNADES

BON DÉBARRAS !

Au début de chaque mois, Neuchâtel se transforme en un vaste entrepôt digne de celui du Père Noël. Devant chaque maison, des paquets étranges sont déposés, formant ici de petits monticules, là de véritables paravents.

Cela permet aux badauds de jouer au petit jeu : « Dis-moi ce que tu débarrasses et je te dirai qui tu es ». Cela vous tente aussi ? Emboîtons-leur le pas. Rue des Epancheurs, un cadavre est couché sur des cartons. Crime ? Suicide ? Malgré un frisson, nous approchons pour découvrir que le corps est celui d'un mannequin, vêtu d'un caleçon et de chaussettes. Triste fin pour un « beau » qui passa sa vie, tiré à quatre épingles, dans les vitrines d'un vendeur d'habits.

Tiens, tiens ! Mme Dupont doit passer de nombreuses heures devant son miroir. Voici un carton rempli de pots et de bouteilles portant encore les étiquettes d'onguents précieux. Inclinons-nous devant ces flacons vides, ils ont bien travaillé, la petite dame est en effet toujours ravissante.

Le fils des Dubois devient un homme. La preuve est là, au sommet d'un paquet de journaux : une chaise d'enfant devenue inutilisable. Quant à la cage à canaris qui trône à la rue de l'Hôpital, représente-t-elle une prise de liberté pour ses anciens habitants ou une urne vide ? Nous ne le saurons jamais.

Parmi des vieux livres défraîchis et déchirés empilés à la rue Saint-Maurice, quelques titres grivois attirent l'attention. Quel est donc le locataire qui se divertit ainsi ? Quelques passants sont tentés de s'emparer des bouquins, mais la dignité reprend le dessus. N'est pas ramasseur de débarras qui veut !

Dommage que la plupart des ménagères n'aiment pas étaler les affaires devenues inutiles. C'est entourées soigneusement de papier, ficelées et presque bichonnées que les « choses encombrantes » attendent sur le bord des trottoirs le passage mensuel des camions de la ville.

Et, naturellement, le soir même, un membre de la famille demandera tel ou tel objet débarrassé quelques heures auparavant. Hélas ! la canne à pêche brisée et le vieux cadre qui supporta pendant des années le portrait de tante Marie reposent pêle-mêle, entourés de tous les objets achetés avec soin mais que les ans ont remplacés par des objets nouveaux. Ah ! si le cimetière des débarras pouvait parler !

BRABALLANT.

Essai nucléaire américain dans le Pacifique

HONOLULU, 12 (A.F.P.). — Un projectile téléguidé, équipé d'une ogive atomique, a été lancé mardi d'une plate-forme établie au centre d'essais de l'île Johnston, dans le Pacifique.

L'éclair de cette explosion a été vu des îles Hawaii, situées à plus de 1100 kilomètres de distance. Selon les calculs effectués par un spécialiste de Honolulu, l'explosion aurait eu lieu à une altitude de 96.000 mètres.

Premier bilan des dégâts causés par la tempête

Vignes, arbres fruitiers, champs de céréales ont subi de gros dommages dans certaines localités

Noyade d'un prêtre au large de Forel

Pendant la tempête qui se déchaînait sur notre région, lundi soir, chacun avait une pensée émue pour les agriculteurs et les viticulteurs. Verraient-ils, une fois de plus, leur travail d'une année anéanti en quelques minutes !

Le clocher de l'église catholique de Neuchâtel a souffert de l'ouragan de lundi. Une plaque de tôle placée sous la croix a été partiellement arrachée et a été projetée par le vent contre une maison de la rue Breguet où elle a ouvert un trou béant. Un tas informe de tôles tordues recouvrait la croix

(Press Photo Actualité)

Il est naturellement trop tôt encore pour juger des dégâts causés dans les vignes. Toutefois, un viticulteur qui a parcouru le vignoble, a pu faire les constatations suivantes : la grêle a surtout endommagé les vignes à Saint-Blaise, Hauterive, Boudry et Bôle.

Partout, de nombreux échalas ont été cassés par le vent. Leur remplacement exigera des viticulteurs un énorme surcroît de travail. Mais, aucun chiffre ne peut être articulé maintenant. Des grains ont été fendus par des grêlons ou par le vent, ce qui obligera les viticulteurs à lutter également contre le coitre, maladie propagée par un champignon qui, installé dans un grain malade, peut contaminer les grappes entières.

L'Ecole d'agriculture de Cernier nous informe que ses champs de colza et de maïs pour ensilage ont énormément souffert. Dans le bas du canton, blé, froment et orge de printemps ont été couchés, mais se relevaient déjà dans la journée d'hier.

Les arbres fruitiers ont, partout, subi de graves dégâts. La grande majorité des fruits sont à terre, y compris les fruits encore verts, tels que pruneaux et pommes. La récolte promettait d'être belle et la perte est grande dans ce domaine pour nos agriculteurs.

IMPORTANTS DÉGATS A COLOMBIER

(c) Si la tempête de lundi soir a sérieusement endommagé des automobiles et des installations de camping dans la région de la plage, le vent extrêmement violent et la grêle ont causé en maints endroits des dégâts importants.

Le réseau électrique de la commune a notamment souffert à l'Allée des Marronniers où la chute de grosses branches a coupé les fils, privant d'électricité tout le quartier et particulièrement le restaurant de Robinson.

De nombreuses vignes ont été mises à mal par des grêlons gros comme des noisettes. C'est une nouvelle épreuve qui atteint ainsi nos vignerons.

Les établissements horticoles ont eu également à souffrir des éléments déchaînés. Les plantations de glaïeuls et des roseraies avaient bien triste apparence au lendemain de la tempête.

Enfin, à l'Allée du Port, une dizaine de jeunes platanes ont été coupés net à la hauteur de la dernière attache les reliant à leur tuteur, ce qui est une preuve de la violence de l'ouragan.

CERTAINS PARCHETS DE BOLE ENTIÈREMENT RAVAGÉS

(c) L'ouragan, d'une extrême violence, a été particulièrement terrible sur le territoire de Bôle. Les vergers sont jonchés de branches et de fruits, les champs de blé ravagés.

(Lire la suite en 8me page)

Au-dessus de Corcelles, le joran a soulevé une batteuse. Une roue a été tordue. Les gerbes de paille ont volé jusque sur la route cantonale.

(Press Photo Actualité)

Lire en dernière page :

Notre reportage sur l'insuffisance du dispositif de sauvetage sur le lac de Neuchâtel

Dégâts dans les vignes : échalas cassés, ceps déracinés et feuilles arrachées.

(Press Photo Actualité)

IMMEUBLES

A vendre, à Hauterive, très belle

VILLA

neuve, de 8 pièces, grand confort, garage pour 2 voitures, jardin, vue imprenable. Adresser offres écrites à V. L. 3333 au bureau de la Feuille d'avis.

Immeuble à vendre

Une maison de 2 logements, dont l'un avec véranda et balcon, ainsi qu'une superficie de terrain de 673 mètres répartis en jardin, arbres fruitiers et d'ornements, clôtures, est à vendre à la rue François-Borel No 48 à Cortaillod. Pour tout renseignement, s'adresser à Oscar Monnet, Abbaye, Travers.

A vendre, à Boudry

1200 m² terrain à bâtir dans une magnifique situation, toutes servitudes sur le terrain. Faire offre sous chiffres N. D. 3322 au bureau de la Feuille d'avis.

Week-end

Lac et montagne, construction depuis Fr. 12.000.—. Ecrire sous chiffres Y. I. 3321 au bureau de la Feuille d'avis.

TELETRANSACTION SA

offre à vendre

villas familiales

A Neuchâtel
7 pièces, confort ;
4 pièces, confort, garage.

A Hauterive
8 pièces, confort, garage.

A Corcelles
4 pièces, confort, garage ;
5 pièces, confort.

A Montmollin
5 pièces.

A Colombier
20 pièces, confort, garage.

A Bevaix
6 pièces, confort, garage.

Toutes ces villas sont en parfait état et bénéficient du chauffage central, de jardin et de vue. Elles sont libres à convenir.

Pour visiter et traiter, s'adresser à :
Télétransaction S. A.
16, rue de l'Hôpital

A LOUER

S. I. QUAI PERRIER S. A.

offre à louer pour le 24 novembre 1958

APPARTEMENTS

de 1 et 2 chambres, tout confort, situation de 1er ordre.

ETUDE PIERRE JUNG, avocat,
Saint-Honoré 5, Neuchâtel. Tél. 5 82 22.

A louer pour le 1er novembre ou époque à convenir,

à Chézard

un logement de 2½ chambres avec chambre haute, bûcher, cave et jardin. — Adresse : Ernest Christen. Téléphone 7 00 64.

A louer à Auvernier, pour le 1er novembre,

3 pièces

cuisine, salle de bains, jardin. — Offres sous chiffres P 5126 N à Publicitas, Neuchâtel.

Savagnier

A louer dès le 1er octobre un logement de trois chambres et cuisine, simple et sans confort au 2me étage ; endroit tranquille avec vue étendue. Conviendrait pour un petit ménage ou pour week-end. — S'adresser à J. Gaberel, administrateur, ou téléphoner au 7 21 41.

Au Sépey

à louer un chalet meublé, libre dès septembre. Tél. (038) 8 26 97.

CHAMBRES

A louer à monsieur jolie chambre meublée. Bellevaux 14.

A louer chambre indépendante à Bel-Air ; 85 francs. Tél. 5 75 81.

A louer, près de la gare une chambre à jeune homme. Libre tout de suite. Louis-Favre 12, rez-de-chaussée.

Belle chambre

confortable avec salle de bains, à louer. Bachelin 7, 2me étage. Tél. 5 59 35.

Chambre à louer à jeune homme sérieux et propre (Suisse), eau courante. — 4, rue des Moulins, 4me à gauche. A 12 h. 30 ou le soir depuis 19 heures.

Pour le 1er septembre, à louer à demoiselle, employée de bureau, chambre avec salle de bains; cuisine à disposition. — Tél. 5 48 96.

DEM. A LOUER

A Cortaillod

ou dans les environs, demoiselle cherche pour le 1er septembre une jolie petite chambre meublée avec possibilité de cuisiner. — Adresser offres écrites à M. C. 3323 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons jeune

garçon boucher

propre et de confiance; entrée à convenir ; bons gages. — S'adresser à : Boucherie W. Dubois, le Locle. Tél. (038) 3 13 67.

Jeune fille

Dans une petite famille de commerçants on cherche une jeune fille de 17 à 18 ans, travailleuse, sérieuse et de toute confiance pour aider au ménage. Place facile et vie de famille. Gages à convenir. — Adresser offres écrites sous chiffres O. E. 3329 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

coiffeur et coiffeuse

Places stables, entrée immédiate. Faire offres sous chiffres P 5053 N à Publicitas, Neuchâtel.

Bureau d'architecture de Bienne

cherche

pour tout de suite ou date à convenir :

architecte
technicien
dessinateur

ayant quelques années de pratique. Situation stable. — S'adresser sous chiffres U 23,718 U à Publicitas S. A., Bienne, rue Dufour 17.

REPRÉSENTANT

qualifié, sérieux et travailleur, capable d'organiser la vente au détail dans le canton de Neuchâtel, est cherché par importante entreprise bien introduite.

Monsieur, présentant bien, ayant de l'expérience pour traiter de grosses affaires, pouvant prouver ses succès dans ses places antérieures, ayant casier et renom impeccables, trouverait place de premier ordre à rendement très important. Fixe, frais, auto, commission, assurances vieillesse, accident, maladie. — Faire offres bien détaillées avec curriculum vitae, photos, sous chiffres AS. 92100 J. aux Annonces Suisses S. A. ASSA, Bienne, rue de Morat.

Nous cherchons pour entrée dès que possible

EMPLOYÉE

de bureau, sténodactylographe de langue française, pour correspondance et factures. Si possible connaissances de la langue allemande. Semaine de 44 heures. Caisse de retraite. — Adresser offres avec curriculum vitae, copies de certificats, indication de la date d'entrée, **à la direction de Sicodor S. A., Orfèvrerie Christofle, Peseux** (Neuchâtel).

Importante entreprise de Neuchâtel

cherche pour son service des ventes un jeune

aide-correspondant

de langue française, habile sténodactylographe. Place stable, conditions de travail agréables, semaine de 5 jours.

Prière d'adresser offres détaillées avec copies de certificats et photographie sous chiffres P. F. 3328 au bureau de la Feuille d'avis.

SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION
FLEURIER S. A.

cherche pour entrée immédiate ou à convenir :

EMPLOYÉ QUALIFIÉ

Exigences : Connaissances de tous les travaux de bureau. Suivant qualifications et après un stage, pourrait être formé comme gérant.
Faire offres manuscrites accompagnées de copies, certificats et curriculum vitae à la direction.

On demande pour entrée immédiate ou date à convenir :

1 garçon ou fille d'office

et

1 garçon de cuisine

Faire offres au BUFFET DE LA GARE, **la Chaux-de-Fonds.**

On demande

metteuse en marche

très qualifiée pour travail en atelier. Téléphone 5 45 71.

Aides-monteurs

qualifiés sont demandés pour entrée immédiate. — S'adresser à Calorie S. A., chauffage et ventilation. Ecluse 47-49, Neuchâtel.

Urgent

Peintres en voitures et tôliers en carrosserie sont demandés. Depuis Neuchâtel voiture à disposition. — *Carrosserie de Boudry.* Tél. 6 43 39.

Pour le 1er septembre confiserie-tea-room demande

1 SERVEUSE habile
1 VENDEUSE

bien au courant de la branche. Libres tous les dimanches. — Adresser les offres avec photo et copies de certificats à la Maison Wodey-Suchard, Neuchâtel.

On demande une

sommelière

pour un remplacement de 3 mois. — Demander l'adresse du No 3320 au bureau de la Feuille d'avis ou tél. 7 12 33.

Nous cherchons pour le 20 août une

couturière

pour notre atelier de couture. Seule couturière qualifiée sera prise en considération. — Jersey-Tricots, Mme E. Mennet, rue du Seyon 5 c, Neuchâtel.

DEM. D'EMPLOIS

Jeune fille de 18 ans cherche place dans cabinet dentaire comme

demoiselle de réception

débutante. — Faire offre à Mlle D. Maitre, Soubey (JB), tél. (039) 4 82 28.

Je cherche remplacement de

sommelière

Adresser offres écrites à U. K. 3332 au bureau de la Feuille d'avis.

Etudiante allemande cherche place comme

gouvernante

à Neuchâtel ou aux environs pour perfectionner son français. Dès le 15 août au 15 octobre. — Adresser offres écrites à Jacques Barenholz, poste restante, Couvet.

Jeune dame cherche à faire des

nettoyages

de bureau — Adresser offres écrites à K. A. 3325 au bureau de la Feuille d'avis.

Tourneur

sur tour revolver, cherche changement de situation. Certificat à disposition. Peut prendre des responsabilités. Place stable est désirée. Adresser offres écrites à W. M. 3334 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune Suédoise, de bonne famille, 18 ans, cherche place comme

volontaire

auprès d'enfants, pour le 1er septembre. Adresser offres écrites à X. N. 3335 au bureau de la Feuille d'avis.

Régleuse

qualifiée cherche centrages-virolages, en fabrique ou à domicile. Adresser offres écrites à L. B. 3324 au bureau de la Feuille d'avis.

Deux jeunes filles de 15 et 17 ans aimant les enfants, cherchent places comme

volontaires

Vie de famille désirée et possibilité d'apprendre le français. — Offres sous chiffres SA 8795 B aux Annonces Suisses S. A. « ASSA », Berne.

On cherche pour jeune fille de 20 ans place

d'aide de maison

Vie de famille désirée. Faire offres sous chiffres R. H. 3327 au bureau de la Feuille d'avis.

VIGNERON

expérimenté cherche des vignes pour cet automne avec appartement et dégagements. — Adresser offres écrites à J. Z. 3326 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une

fille de cuisine

Hôtel Bellevue, Auvernier. Tél. 8 21 92.

J'engagerais pour tout de suite un

porteur

pour commissions et pour aider au laboratoire. Etranger accepté. Faire offres à la Confiserie Favre, Grand-Rue No 5, Payerne.

Je cherche un

ouvrier peintre

entrée immédiate. Marcel Debely, Cernier. — Tél. 7 15 31.

Couture

1re main et apprentie sont demandées pour septembre. — Faire offres à Mme Bussière, route des Longschamps, Hauterive/NE.

DOMESTIQUE

de campagne, sachant traire, est demandé tout de suite. Italien accepté. S'adresser à Bussy frères, Colombier. — Tél. 6 33 14.

JEUNE FILLE

de Zurich, 19 ans, cherche pour le 1er novembre 1958 (moment où elle aura terminé son école ménagère), une PLACE dans une bonne famille avec de petits enfants. — Offres à Mme E. Peyer-Nievergelt, Gladbachstrasse 21, Zurich 6.

Sténodactylographe

ayant plusieurs années de pratique, de langue maternelle française, correspondance française et italienne, bonnes notions d'allemand et d'anglais, cherche place dans bureau ou chez médecin pour début septembre.
Adresser offres écrites à S. I. 3330 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES A ACHETER

Je cherche d'occasion une

chaudière

pour chauffage central de 40,000 calories avec buse verticale. S'adresser à A. Merminod, Saint-Blaise. Tél. 7 52 92.

On cherche d'occasion un

établi

de menuisier ou d'amateur. — Adresser offres écrites à T. J. 3331 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à acheter

cuisinière à gaz

4 feux, en très bon état. M. Chaignat, Beaux-Arts 21, Neuchâtel. Tél. 5 57 93.

CANICHE

d'environ 1 an serait acheté par Chs Gerber, Boudry, tél. (038) 6 42 73. Bons soins assurés.

A VENDRE

Varices

Si vous en souffrez, consultez-nous. Spécialiste de cette question, nous vous indiquerons le bas qui vous convient.

Y. REBER

Bandagiste - Tél. 5 14 52
NEUCHATEL
Faubourg de l'Hôpital 19
(2me étage)
Reçoit chaque jour mardi excepté

Automobilistes !

pour votre intérieur d'auto notre magnifique

couverture de laine

au prix de
Fr. 14.90
seulement !

BIEDERMANN
Bassin 6 Neuchâtel

La véritable et exquise

PIZZA

à la napolitaine

vous pouvez la trouver tous les mercredis chez le spécialiste

Jean TRENTI

Boulangerie - Pâtisserie
Ecluse 31 - Tél. 5 34 05
au prix réclame de 1 fr. la pièce

MADEMOISELLE

Charlotte Jeanneret

Lingère diplômée

Lingerie sur mesure. Fine et ordinaire
Dames et messieurs

Entreprise de trousseaux - Incrustations
Jours à la main - Transformations

Rue de l'Ecluse 62, Neuchâtel, tél. 5 59 03

TAPIS D'ORIENT

Seulement les belles qualités - Bas prix

TAPIS BENOIT

Maillefer 25 NEUCHATEL Tél. 5 34 69
Fermé le samedi - Crédit

Tous les mardis, jeudis et samedis, dès 10 heures,

GNAGIS CUITS

BOUCHERIE **R. MARGOT**

5 divans-lits

neufs, métalliques, avec protège-matelas et matelas à ressorts (garantis 10 ans) 90 × 190 cm., à enlever pour Fr. 135.— le divan complet.

1 studio

neuf, magnifique ensemble, composé d'un divan-couche avec coffre à literie et deux fauteuils modernes recouverts d'un solide tissu grenat d'ameublement. L'ensemble à enlever pour Fr. 390.-.

10 tapis

190 × 290 cm., 100 % pure laine, dessin Orient sur fond crème ou grenat, pour Fr. 140.— pièce. Port et emballage payés.

W. KURTH, avenue de Morges 9, Lausanne. Tél. (021) 24 66 66 ou 24 65 86.

Saint-Bernard

d'exposition, 2 ans, beau pedigree, ainsi que jeunes

collies nains

de différentes couleurs. Tél. 6 33 13.

SITUATION

Affaire intéressante à développer

ALIMENTATION

OCCASION pour jeunes personnes. Mise au courant, logement bien situé (y compris).
Pas de reprise, mais garantie est exigée, remboursable en loyer. Ecrire sous chiffres P 5115 N à Publicitas, Neuchâtel.

PERDUS - TROUVÉS

PERDU paletot bleu, boutons dorés, place du Port, centre ville, Grise-Pierre. Récompense. Tél. 5 78 84.

Montre-bracelet

de dame, marquée S. K. 1945, perdue le 8 août, sur le parcours rue du Concert- place Pury. — Récompense assurée. Tél. 6 37 15.

PROF. MÉDICALES

Docteur Deluz

ABSENT

jusqu'à fin août

DOCTEUR
Nora Portenier-Chervet
Médecin-dentiste
DE RETOUR

AVIS DIVERS

Je soussigné déclare ne plus reconnaître les dettes contractées par ma femme.
Alcide Schleppi
Les Prés-sur-Lignières

Feuille d'avis de Neuchâtel

Changements d'adresses de vacances

(Minimum 1 semaine)

Votre journal vous suivra partout sans retard si vous tenez compte de ces quatre recommandations

Remettez-nous votre ordre

① **24 heures d'avance**
(le vendredi à 10 heures au plus tard pour le lundi)

② Utilisez de préférence
une carte postale

③ N'omettez pas d'indiquer de manière très lisible
l'ancienne adresse et la nouvelle adresse

④ **Mentionnez la date dès laquelle le changement doit prendre effet**

Les changements d'adresses en Suisse
sont effectués gratuitement

Pour l'étranger, les frais d'affranchissement sont à la charge de l'abonné

Administration
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

FÊTE DES SAISONS — TAVANNES

Samedi 16 août 1958, à 15 heures :
CORTÈGE D'ENFANTS ET PARADE ITALIENNE

A 20 heures : **GRAND CONCERT DE GALA**

LA FILARMONICA CITTADINA DE LECCO (70 exécutants)

LES 4 BARBUS

les chanteurs-humoristes internationaux

LA FANFARE DE BOUDRY dans des sketches musicaux sensationnels

BAL OFFICIEL avec l'orchestre **SWING MELODIANS**

ENTRÉES : Samedi soir Fr. 3.—
Réservée Fr. 4.—

Location au bureau de tabacs P. Tièche
Tél. (032) 9 23 62

NUIT LIBRE A TAVANNES

Dimanche 17 août 1958, à 10 heures :
RÉCEPTIONS OFFICIELLES ET CONCERT APÉRITIF

A 14 h. 30 :

GRAND CORSO FLEURI ET COSTUMÉ

50 voitures et groupes — 500 figurants — Bataille de confetti

conduit par cinq corps de musique

LA FILARMONICA CITTADINA DE LECCO (70 exécutants)
LA MUSIQUE MILITAIRE DE NEUCHATEL
LA FANFARE DE BOUDRY (Dubou... dry)
LA FANFARE DES BREULEUX
LA FANFARE MUNICIPALE DE TAVANNES

A 16 heures : **Concert à la halle des fêtes**
A 20 heures : **Bal et attractions** (entrée libre)

Au cortège, Fr. 2.50 ; place assise, Fr. 4.—

Trains spéciaux :
consulter les gares

INCA possède le goût riche et intégral du café...

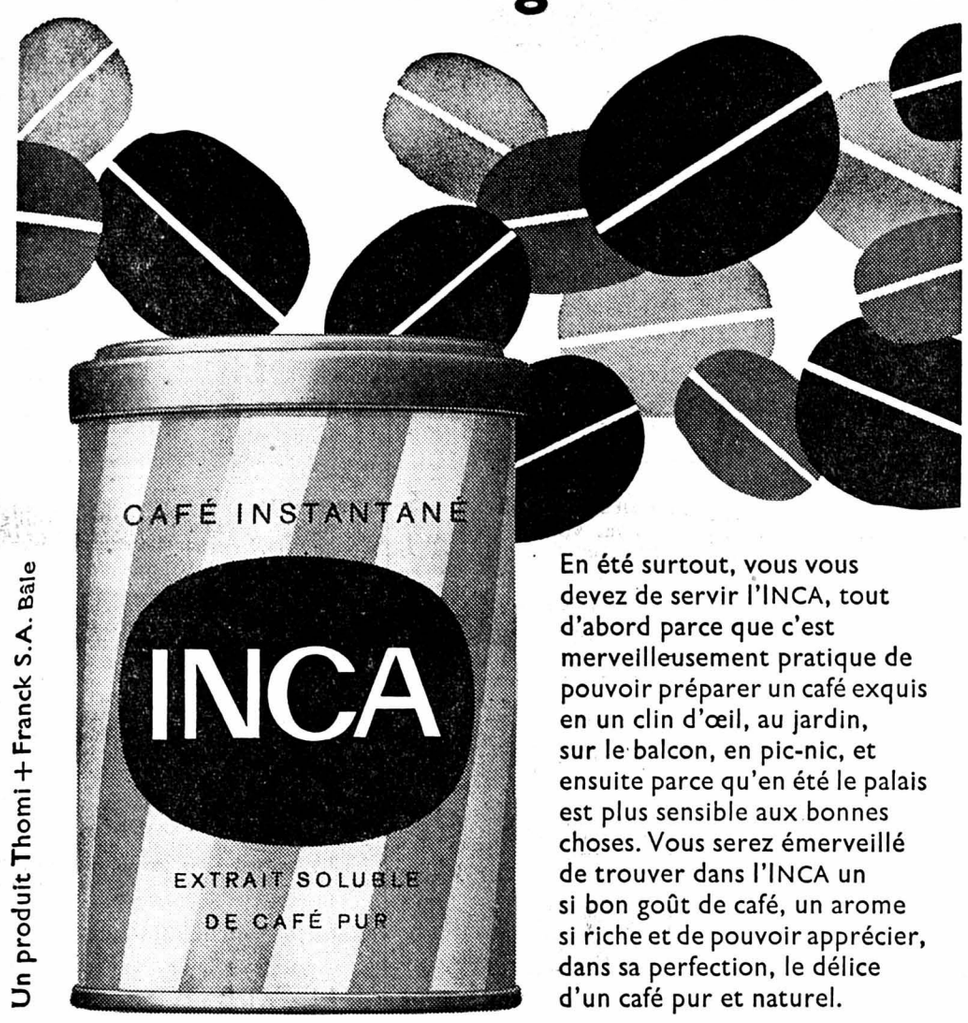

En été surtout, vous vous devez de servir l'INCA, tout d'abord parce que c'est merveilleusement pratique de pouvoir préparer un café exquis en un clin d'œil, au jardin, sur le balcon, en pic-nic, et ensuite parce qu'en été le palais est plus sensible aux bonnes choses. Vous serez émerveillé de trouver dans l'INCA un si bon goût de café, un arome si riche et de pouvoir apprécier, dans sa perfection, le délice d'un café pur et naturel.

Un produit Thomi + Franck S.A. Bâle

INCA café instantané, en été aussi.

Notre spécialité
Tél. 5 15 55

Attention, le Camion de Neuchâtel (ne pas confondre) fera demain au marché un grande vente d'abricots depuis Fr. 1.20 par 3 kg. Aussi beaucoup de pruneaux. Comme cette année il n'y en a pas une grande quantité, profitez-en ! Arrivage régulier ; pour le moment les prix sont avantageux. Pêches, raisin, et d'autres articles également très avantageux. Le camion fera sa tournée vendredi à Cernier et sera de 11 h. à 12 h. à Fontainemelon. Les prix sont les mêmes qu'au marché de Neuchâtel.

Se recommandent : Mme et M. Leuba.

Peut-on tirer un vinaigre du lait ?

On fabrique le vinaigre à partir du vin, de l'alcool, du cidre... Le Lactavinaigre a pour origine la fermentation de certains éléments constitutifs du lait. Etrange! direz-vous? Après l'avoir utilisé, vous direz: Merveilleux! Le Lactavinaigre l'emporte par son moelleux.

Le «Lacta» – vinaigre de petit lait condensé 4,5° – est économique: un litre à 1 fr. 70 suffit à la préparation d'une cinquantaine de salades pour deux ou trois personnes.

Lactavinaigre

Le plus moelleux des vinaigres

Bourgeois frères & Cie S. A., Ballaigues

TRAPÈZE

Pour égayer vos robes, ce qu'il vous faut !

Voici la nouvelle forme de vos prochaines ceintures. En plastic-nappa doublé cuir de 6 cm. de large, dans les coloris : blanc, rouge, beige et noir . .

4.90

AU LOUVRE
LA NOUVEAUTE S.A./NEUCHÂTEL

Machines à coudre d'occasion

1 Elna supermatic	Fr. 595.—
1 Minato Zig-Zag	Fr. 395.—
1 Singer électrique portative	Fr. 260.—
1 Singer électrique portative	Fr. 230.—
1 Husquarna portative	Fr. 250.—
1 Mundlose meuble	Fr. 250.—
2 Helvétia table	Fr. 190.—

Ainsi qu'un choix de machines de Fr. 30.— à Fr. 100.—

Toutes ces machines sont garanties de 1 an à 2 ans et vendues depuis Fr. **15.-** par mois

Un coup de téléphone au 5 58 93 et la machine qui vous intéresse vous sera présentée à votre domicile au jour et à l'heure qui vous conviennent.

G. Dumont

Epancheurs 5 · Tél. 558.93
NEUCHATEL

DIVANS-LITS

complets. Prix unique : Fr. **175.–**
matelas à ressorts, garantis 10 ans

TAPIS BENOIT Tél. 5 34 69 Maillefer 25

Facilités de paiement
Livraison franco domicile

MAZOUT

M. SCHREYER

Demandez vos livraisons de mazout au moyen du compteur étalonné qui donne toute garantie

Tél. : bureaux 5 17 21 Chantiers 5 55 45

A vendre

un treuil de vigne en parfait état, avec butteuse et débutteuse. — S'adresser à F. Perret, rue de la Gare 3 b, Corcelles (NE).

A la boutique

L'originalité des céramiques

Trésor 2

PIANOS
neufs et d'occasion

selon le mode de « location - vente »
— pas d'engagement d'achat
Conditions très intéressantes
RENSEIGNEMENTS CHEZ

HUG

HUG & Cie, musique, NEUCHÂTEL

A vendre à prix intéressant une

chambre à coucher

avec literie en très bon état. — S'adresser à la confiserie Hess, Treille 2, Neuchâtel.

AUTOS

achats, ventes, échanges. Ecrire à case 17 Neuchâtel 7.

A vendre

« Lambretta populaire »

en bon état de marche. A bas prix. Tél. 5 79 89, à 12 h. 30 et 19 h. 30 environ.

Véhicules à moteur

Fiat 1100

modèle luxe 1957, roulé seulement 14,000 km. sans accident ; état de neuf, cédée Fr. 5800.—. S'adresser : tél. (039) 2 26 83.

« Peugeot 203 »

1955, 7 CV, limousine 4 portes, noire, drap. Toit ouvrant, chauffage-dégivrage, 4 vitesses toutes synchronisées.

« Ford Consul »

1953, 8 CV, limousine beige, 4 portes. Demandez la liste complète avec prix et conditions de paiement. — J.-L. Segessemann, Garage du Littoral, Pierre-à-Mazel 51. Tél. 5 99 91.

Ford Taunus

révisée, 1954, en parfait état, belle présentation, 6 CV, plaques et assurance payées, à vendre, Fr. 3800.—. S'adresser : tél. (039) 2 42 04.

BATEAU

Pour cause de maladie, à vendre un bateau de huit places avec motogodille « Lauson » et matériel de pêche à la traîne, au port de Neuchâtel. Téléphone 5 91 32.

Superbes occasions

Voiture Opel « Captain », modèle 1955, très soignée, en parfait état de marche.

Voiture « Fiat 1100 », modèle 1956, très soignée.

Voiture Opel « Caravan », modèle 1955, en parfait état et très soignée.

Garage Virchaux, Saint-Blaise

D. COLLA, successeur - Téléphone 7 51 33

NOUVEL ARRIVAGE DE NOS FAMEUSES

BLOUSES

en coton sanforisé, col transformable

sans manches **4.50**

manches ¾ **5.80**

D'autres modèles avantageux, sur table au 1er étage, en réclame, 9.—, 12.—, 15.—, 18.—

Au Sans Rival GRANDS MAGASINS

A vendre une nichée de

4 chiens de chasse

de 3 mois. 2 lucernois et 2 brunos du Jura. S'adresser à Paul Barbezat, Travers. — Tél. 9 26 47.

Au CORSET D'OR
Rosé-Guyot
Neuchâtel

GROSSESSE
Ceintures spéciales
dans tous genres
avec sangle dep. 25.45
Ceinture «Salus»

5 % S. E. N. J.

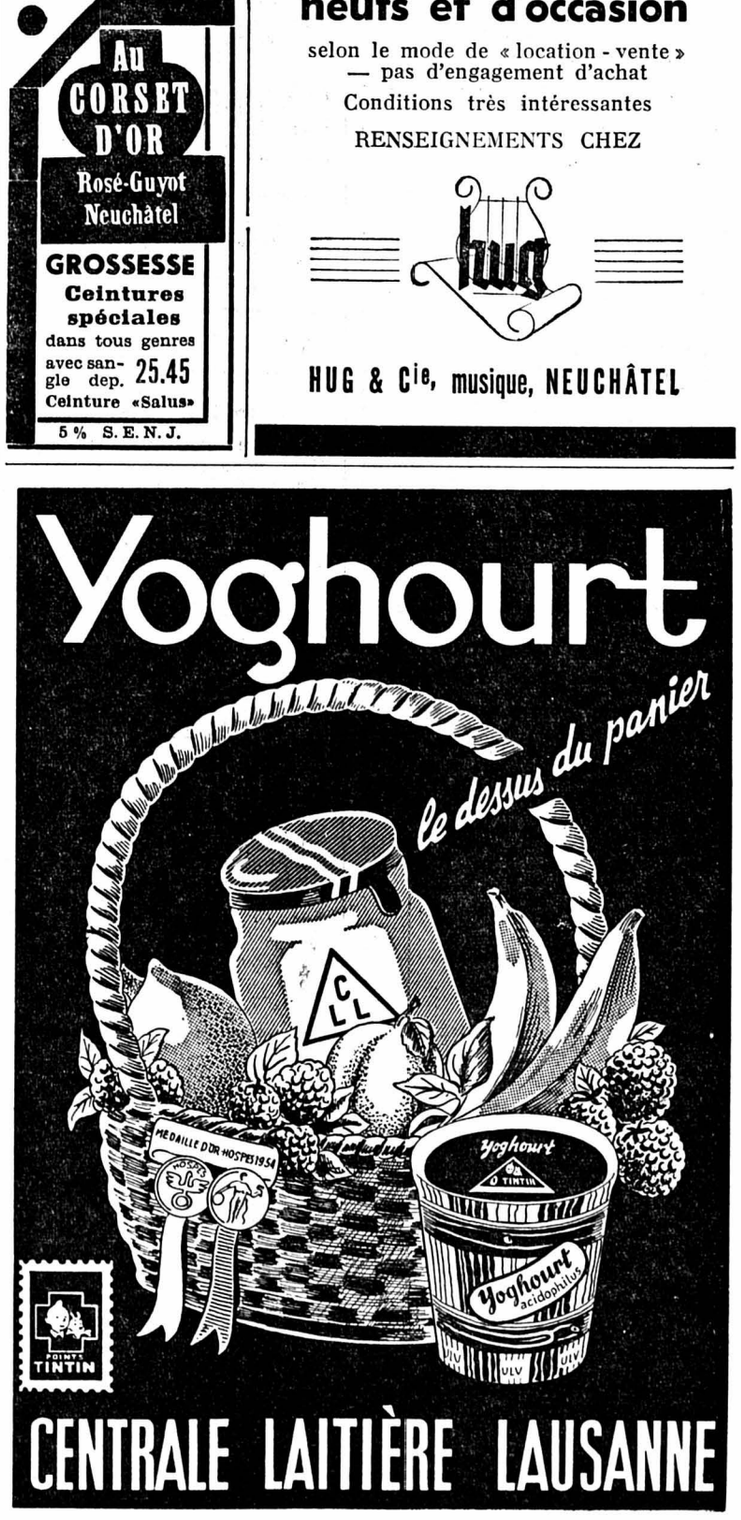

Les Sports

FOOTBALL

Le programme d'entraînement de nos internationaux

Les membres des équipes nationales A et B, ainsi que les espoirs, se rendront à Macolin (2-4 septembre) afin de suivre l'entraînement que leur donnera, pour la première fois, le nouveau coach de l'Association suisse de football, M. Willy Hahn.

Deux matches d'entraînement ont été prévus au programme de ce stage. C'est ainsi que les joueurs se déplaceront, le 3 septembre, à Bâle où l'équipe suisse A sera opposée à la formation hollandaise Fortuna Geelen. Cette dernière est une jeune équipe professionnelle et compte dans ses rangs les internationaux van der Hart et Notermans, l'ex-entraineur lausannois Appel et l'ancien joueur de la Chaux-de-Fonds, Morand. La deuxième rencontre mettra aux prises le team national B et les espoirs.

Ces confrontations auront lieu en nocturne.

La carrière de M. Barassi

M. Ottorino Barassi, qui vient de démissionner de la présidence du conseil de la Fédération italienne de football, est né à Naples en 1898. Ingénieur électro-technicien de formation, il commença sa carrière dans l'organisation du football transalpin en tant que membre de la direction de la « Ligue nord » (ligue nationale des professionnels) en 1926.

En 1933, il devint secrétaire général de la Fédération de football italien et fit ses preuves comme organisateur de la coupe du monde en 1934. Nommé commissaire de la fédération en 1946, il en devint le président l'année suivante.

Au sein de la F.I.F.A., M. Barassi fut d'abord conseiller, puis vice-président et est actuellement membre du comité exécutif. Il est aussi vice-président du comité olympique national italien dont le président est M. Giulio Onesti.

Le calendrier de quatrième ligue

Nous avons commencé la publication du calendrier du championnat neuchâtelois de quatrième ligue. Nous poursuivons aujourd'hui cette publication avec le programme du premier tour du groupe II. Le voici :

31 août : Auvernier II - Boudry II ; Comète II b-Colombier II ; Gorgier I-Ecluse I b ; Serrières II-Xamax III ; Travers I b-Cortaillod I.

7 septembre : Xamax III-Comète II b ; Colombier II-Travers I b ; Cortaillod I-Auvernier II ; Boudry II b-Gorgier I ; Ecluse I b-Serrières II.

14 septembre : Auvernier II-Ecluse I b ; Serrières II-Colombier II ; Travers I b-Boudry II b ; Cortaillod I-Xamax III ; Comète II b-Gorgier I.

28 septembre : Boudry II b-Serrières II ; Colombier II-Cortaillod I ; Gorgier I-Travers I b ; Xamax III-Auvernier II ; Ecluse I b-Comète II b.

12 octobre : Serrières II-Gorgier I ; Auvernier II-Colombier II ; Travers I b-Xamax III ; Cortaillod I-Ecluse I b ; Comète II b-Boudry II b.

19 octobre : Comète II b-Cortaillod I ; Colombier II-Boudry II b ; Gorgier I-Auvernier II ; Xamax III-Ecluse I b ; Travers I b-Serrières II.

26 octobre : Boudry II b-Xamax III ; Serrières II- Comète II b ; Ecluse I b-Colombier II ; Auvernier II-Travers I b ; Cortaillod I-Gorgier I.

2 novembre : Gorgier I-Colombier I ; Auvernier II-Serrières II ; Ecluse I b-Boudry II b ; Travers I b-Comète II b.

9 novembre : Xamax III-Gorgier I ; Cortaillod I-Serrières II ; Comète II b-Auvernier II.

16 novembre : Boudry II b-Cortaillod I ; Colombier II-Xamax III ; Ecluse I b-Travers I b.

BOXE

Humez en difficulté ?

Le manager allemand Fritz Gretzschel est décidé à demander la suspension du Français Charles Humez si celui-ci n'accepte pas, sans délai, de se présenter le 6 septembre prochain pour rencontrer « Bubi » Scholz pour le titre européen des poids moyens.

Fritz Gretzschel fait valoir que l'Union européenne n'avait fait aucune réserve au moment du report de la rencontre Scholz - Humez au 6 septembre et qu'elle a ainsi prolongé tacitement son autorisation pour l'organisation du match Humez - Scholz pour le titre européen.

Le manager allemand ajoute que Charles Humez ne peut avancer aucune raison valable pour ne pas honorer sa signature.

DUBLIN. — Billy Morton, directeur du Santry Stadium de Dublin, est ravi, furieux et consterné tout ensemble.

La piste du stade, devenue fameuse depuis que l'Australien Herb Elliott y eut pulvérisé le record mondial du mile (3' 54"5), ressemble, en effet, à un champ labouré.

Malgré toutes ses supplications, des supporters fanatiques, ne pouvant mettre en pièces Elliott pour ramener chez eux les morceaux comme reliques, ont emporté dans des boîtes, des morceaux de papier, des mouchoirs, des poignées de la terre qu'avait foulé Elliott durant sa course historique.

QUELQUES LIGNES

ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES

● Match international de volleyball, à Gyoer : URSS bat Hongrie 10-15, 15-10, 15-12, 14-16, 15-8.

● Match international de handball, à Skien : Norvège - Danemark 17-17 (mi-temps 6-9).

● A Minsk, le poids léger George Lobjanidze a battu son propre record du monde du développé de poids et haltères avec 130 kg. (ancien record 128 kg. 500).

● Les huit sélectionnés allemands pour le championnat du monde cycliste sur route des professionnels seront choisis entre Klaus Bugdahl, Hans Junkermann, Franz Reitz, Mathias Löder, Lothan Friedrich, Hans Brinkmann, Emil Reinecke, Bruno Burrey, Heinz Müller, Günther Debusmann, Reinhold Pommer et Horst Tüller. En demi-fond, la Fédération allemande a désigné Heinz Jakobi, Valentin Petry et Karl-Heinz Marsell.

Les athlètes pensent à Stockholm

Après avoir été la capitale du football mondial, Stockholm sera celle de l'athlétisme européen. Dans moins d'une semaine, les meilleurs athlètes du Vieux-Continent se livreront des batailles acharnées pour la conquête des fameuses médailles. Le match Suisse-Allemagne, organisé durant ce week-end à Bâle, constituait pour nos représentants le dernier entraînement officiel avant le départ pour le Nord. Nous assistons ci-dessus à une phase de ce match : l'Allemand Brenner va enlever le 1500 mètres devant notre compatriote Kleiner.

TENNIS

Mervyn Rose suspendu

La Fédération australienne de tennis a publié un communiqué dans lequel elle annonce qu'elle a suspendu « sine die » le joueur Mervyn Rose, qui dispute actuellement les championnats internationaux d'Allemagne, à Hambourg.

La finale du simple dames de ces championnats a été remportée par une Australienne, Lorraine Cohglan, battant en finale Shirley Bloomer (Grande-Bretagne) par 6-4, 7-5.

D'autre part, les demi-finales du double mixte ont donné les résultats suivants :

Yolanda Ramirez - Anton Janeso, Mexique - Hongrie, battent Lorraine Coghlan - Pancho Contreras, Australie - Mexique, 7-5, 6-4 ; Thea Long - Luis Ayala, Australie - Chili, battent Rosamaria Reyes - Pierre Darmon, Mexique - France, 6-1, 6-4.

Apprenez aussi que...

● Le comité de la Ligue nationale de l'A.S.F. a reçu l'inscription des 28 clubs de football pour le championnat des réserves, bien que, selon les règlements, les néo-promus Aarau et Vevey n'eussent pas été tenus d'aligner une équipe dans cette compétition. Il a en conséquence été décidé d'attribuer aux réserves le même calendrier que celui du championnat suisse et, comme cela a déjà été le cas, de désigner un champion du groupe A et un autre pour le groupe B.

● L'Anglaise June Gilbert, qui s'était mise à l'eau au Cap Griz Nez pour tenter de traverser la Manche, a abandonné après avoir nagé pendant 13 heures 50 minutes, la mer étant devenue très agitée. La nageuse, âgée de 21 ans, ne se trouvait plus qu'à 8 km. de la côte anglaise.

● L'Anglais Mike Hawthorn, qui n'a pas couru depuis que son ami Peter Collins a trouvé la mort dans le Grand prix automobile d'Allemagne, a annoncé, après avoir eu un entretien avec M. Enzo Ferrari, directeur de la firme italienne du même nom, qu'il participerait dimanche au Grand prix du Portugal à Porto au volant d'une « Ferrari ».

AVIRON

Les concurrents de Poznan

Voici la liste définitive des inscriptions pour la participation aux différentes épreuves du championnat d'Europe masculin (29-31 août 1958 à Poznan) :

Quatre avec barreur : Italie, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie, Pologne, Roumanie, Danemark, Grèce, Suède, Angleterre, Autriche, URSS, Allemagne.

Deux sans barreur : Belgique, Italie, Hollande, Tchécoslovaquie, Yougoslavie, Pologne, Roumanie, Danemark, Finlande, Angleterre, URSS, Allemagne.

Skiff : Belgique, France, Italie, Hollande, Tchécoslovaquie, Yougoslavie, Pologne, Roumanie, Danemark, Autriche, Australie, Afrique du Sud, Allemagne, URSS.

Deux avec barreur : Italie, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie, Pologne, Roumanie, Danemark, Finlande, Allemagne, URSS.

Quatre sans barreur : Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie, Pologne, Roumanie, Danemark, Etats-Unis, Finlande, Suède, Angleterre, Allemagne, URSS.

Double scull : Belgique, France, Italie, Suisse, Hongrie, Pologne, Danemark, Angleterre, Allemagne, URSS.

Huit : Italie, Suisse, Hollande, Tchécoslovaquie, Hongrie, Pologne, Etats-Unis, Grèce, Alemagne, URSS.

● En remportant le Grand prix du Luxembourg, le Belge René Baeten, sur « FN », s'est assuré du titre de champion du monde de moto-cross, puisqu'il totalise 42 points, contre 34 à son rival le plus dangereux, le Suédois Bill Nilsson, sur « Orescent ». De son côté, le Tchèque Cisek, d'ores et déjà vainqueur de la Coupe d'Europe des petites cylindrées, a enlevé un nouveau succès, sur « Jawa ».

● Tournoi international de tennis de South Orange ; finale du simple messieurs : Mal Anderson, Australie, bat Ham Richardson, Etats-Unis, 6-3, 6-4, 6-8, 13-15, 6-4. — Finale du simple dames : Althea Gibson, Etats-Unis, bat Sally Moore, Etats-Unis, 9-7, 6-2.

● A la demande de la Fédération allemande de football, la rencontre internationale entre les espoirs de l'Allemagne et de la Suisse, prévue le 17 septembre prochain, dans une ville de l'Allemagne du Sud encore à désigner, a été annulée.

ATHLETISME

Les 23 champions d'Europe

C'est mardi prochain que débuteront, à Stockholm, les championnats d'Europe d'athlétisme. Voici quels sont les détenteurs des titres et les performances qu'ils réalisèrent lors de leurs victoires sur le stade bernois du Neufeld en 1954 :

Disciplines	Tenants des titres
100 m. :	Fütterer (All.) 10"5
200 m. :	Fütterer (All.) 20"9
400 m. :	Ignatiev (URSS) 46"6
800 m. :	Szentgali (Hong.) 1' 47"1
1500 m. :	Bannister (G.-B.) 3' 43"8
5000 m. :	Kuts (URSS) 13" 56"6
10.000 m. :	Zatopek (Tch.) 28' 58"
110 m. haies :	Boulantchik (URSS) 14"4
400 m. haies :	Yline (URSS) 50"5
3000 m. steeple :	Rosznoyi (Hong.) 8' 49"6
Hauteur :	Nilsson (Suède) 2 m. 02
Longueur :	Földessy (Hong.) 7 m. 51
Perche :	Landström (Finl.) 4 m. 40
Triple saut :	Tcherbakov (URSS) 15 m.
Poids :	Skobla (Tch.) 17 m. 20
Disque :	Consolini (Ital.) 53 m. 44
Javelot :	Sidlo (Pol.) 76 m. 35
Marteau :	Krivonosov (URSS) 63 m. 34
Décathlon :	Kouznetsov (URSS) 6752p.
Marathon :	Karvonen (Finlande) 2 h. 24' 51"6
4 × 100 m. :	Hongrie 40"6
4 × 400 m. :	France 3' 08"7
10 km. marche :	Dolezal (Tch.) 45' 01"8

(A Stockholm, cette épreuve sera remplacée par un 20 km.)

50 km. marche : Ukhov (URSS) 4 h. 22' 11"2

NOUVELLES BRÈVES

● En septembre prochain la Suisse sera représentée aux championnats du monde de Stockholm de poids et haltères par quatre athlètes : Kohler (Soleure) léger ; Enzler (Genève) moyen; Fidel (le Locle) mi-lourd ; Perlini (Bâle) lourd.

Cette année, 15 records suisses ont été battus, ce qui signifie une belle progression des performances.

● Tournoi des champions professionnels de tennis, à Cannes ; deuxième journée : Tony Trabert, Etats-Unis, bat Lewis Hoad, Australie, 7-5, 2-6, 7-5 ; Ken Rosewall, Australie, bat Pancho Segura, Equateur, 6-3, 6-4. — Double : Hoad - Trabert battent Rosewall - Segura, 6-1, 6-4. — Classement : 1. Rosewall, 6 points ; 2. Segura, 4 p. ; 3. Trabert, 2 p. ; 4. Hoad, 0 p.

● Chronique des bonnes performances d'athlétisme : Records nationaux : Szeczenyi (Hongrie), 56 m. 60 au disque ; Varju (Hongrie), 16 m. 96 au poids.

DERNIERE MINUTE

Changement de quartier général pour les Suisses

Les organisateurs des championnats d'Europe ont informé la F.S.A.A. que l'équipe suisse ne pourrait être logée dans le bâtiment qui lui avait été primitivement assigné (l'école Eriksdal), en même temps qu'à d'autres délégations, car certains contingents étaient beaucoup plus importants que prévus. Par conséquent, les Suisses disposeront d'un autre quartier général, à l'école Enskedefaeltet.

Par monts et vaux

Des visiteurs étrangers font halte à Neuchâtel

Le passage de 15 maires californiens

Ainsi que nous l'annoncions hier, les maires de quinze villes californiennes, accompagnés de leurs femmes, après avoir parcouru de nombreux pays d'Europe, sont arrivés en Suisse où ils ont passé trois jours. A Neuchâtel, ils ont été reçus samedi après-midi à l'hôtel de ville par M. Paul Dupuis. On voit sur notre photo, prise lors de cette réception, de gauche à droite : Mlle Huguenin, de l'ADEN, M. F. A. Stearns de Corona, M. Paul Dupuis, vice-président du Conseil communal et M. Milo Johnson de San Francisco. (Press Photo Actualité)

La joyeuse danse des Tambourinaires de Brignoles

Invité par l'Association des sociétés de la ville, le groupe des Tambourinaires de Brignoles a dansé samedi matin sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

(Press Photo Actualité)

LE TOUR DU MONDE en 10 étapes

* *Malgré les restrictions imposées aux touristes français et la situation internationale très tendue à mi-juillet, le tourisme a connu à Neuchâtel un mois de juillet satisfaisant. En effet, il a été enregistré dans les hôtels de la ville 6623 arrivées d'hôtes (2162 suisses et 4461 étrangers), ce qui a représenté 12.731 nuitées, contre 11.951 pour le mois de juillet de l'année dernière ; l'augmentation est donc de 780 nuitées, dues presque exclusivement à des hôtes venant de l'étranger. Depuis le début de l'année, le total des nuitées à Neuchâtel est de 53.002 (janvier à fin juillet) contre 50.762 pour la même période de l'année dernière.*

* Depuis fin juillet, les lignes aériennes hollandaises entretiennent un service hebdomadaire entre Amsterdam et Moscou.

* *L'Office national suisse du tourisme vient de sortir de presse un intéressant opuscule, « Les traditions et fêtes populaires en Suisse » ; la Fête des vendanges de Neuchâtel y figure en bonne place, tant par le texte que par l'image.*

* La fabrique d'avions « Douglas » annonce qu'elle construira une version intercontinentale à long rayon d'action du quadriréacteur D.C. 8 ; le nouvel appareil pourra effectuer jusqu'à 11.000 kilomètres sans escale, grâce à un dispositif spécial pour le carburant supplémentaire.

* *Un excellent article, illustré d'une photo ADEN de Neuchâtel, a paru dans le numéro du 26 juillet de l'importante revue « American Week-End » ; il relève les charmes touristiques particuliers de notre région des trois lacs.*

* La direction grecque du tourisme fait actuellement construire huit hôtels modernes qui ouvriront leurs portes en 1959 ; ce sont les hôtels de Tsangarades au Mont Pelion, d'Andros, de Samos, de Vassou Adritsaina, d'Arta, d'Olympie, de Missolonghi et de Sparte. Neuf autres hôtels seront encore construits dans d'autres localités en 1959.

* *Dans son édition touristique de juillet, la « Frankfurter Rundschau » conseille à ses lecteurs sept routes touristiques conduisant au sud ; la première d'entre elles est la « route de la Riviera », passant par Bâle, Neuchâtel, Lausanne, Genève, Aix-les-Bains, Valence ou Grenoble. Sont ensuite recommandées les routes du Simplon, du Gothard, de l'Engadine, du Brenner, du Grossglockner et du Tauern (Munich, Salzbourg, Klagenfurt, Dalmatie).*

* Par suite de l'incendie du théâtre, le Festival international de musique de Besançon se déroulera du 4 au 14 septembre dans les salles spécialement aménagées du Casino, du Parlement et à la cathédrale. Le 8me concours de jeunes chefs d'orchestre aura lieu dans le cadre de ce festival.

* *La province portugaise de Mozambique organise du 9 au 20 août le plus grand rallye du monde Beira-Luanda-Beira, soit 8284 kilomètres.*

* Le mois dernier s'est ouvert à Copenhague l'hôtel le plus moderne d'Europe ; construit sur 17 étages, il compte 400 chambres toutes avec radio, télévision et armoire frigorifique garnie d'un assortiment de boissons. Chaque employé porte sur lui un petit poste de radio émetteur-récepteur qui permet à tous les services de rester en contact permanent entre eux.

CARNET DU JOUR

Université : 11 h., récital de poésie française.

CINÉMAS

Cinéac : 14 h. 30 - 17 h. 30, 20 h. 30 - 21 h. 30, Les châteaux de la Loire.
Apollo : 15 h. et 20 h. 30, L'impudique.
Palace : 15 h. et 20 h. 30, Horizons sans fin.
Arcades : 15 h. et 20 h. 30, L'espion de la dernière chance.
Rex : 15 h. et 20 h. 15, La police attaque.
Studio : 15 h. et 20 h. 30, Le piège.

PHARMACIE D'OFFICE :
Dr Kreis, Seyon - Trésor

MOTS CROISÉS

Problème No 776

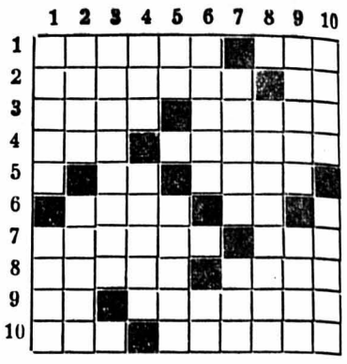

HORIZONTALEMENT

1. Il y a beau temps qu'il sort sans sa bonne. — Lettre grecque.
2. Maints salaires le sont un peu le samedi soir. — En Chaldée.
3. On la présente à toutes les élections. — Reprise musicale.
4. Qui ne se prolonge pas. — Curieux en quête de découvertes.
5. Interjection. — Pour conserver sa bonne mine.
6. Jeu de cartes. — Deux fois mis en échec.
7. Chien qui chasse pour son compte. Petit grain.
8. Encore. — Lie.
9. Romains. — Sur l'écritoire.
10. Pour le five o'clock. — Belle humeur.

VERTICALEMENT

1. Elle arrose trois pays. — Brame.
2. Mordant. — Sculpteur prussien.
3. Pour l'amusement des petits.
4. Tranche d'histoire. — Négligée.
5. Premier. — Atteste la reconnaissance.
6. Qui a de bonnes chances d'être corrigée. — Démonstratif.
7. Manière. — Canton suisse.
8. Noctuelle vivant sur les graminées.
9. Passage d'ensemble de toutes les parties de l'orchestre. — Dans le nom d'un jeune Etat indochinois.
10. Ils parlent sans savoir ce qu'ils disent. — Il nous fournit de bois blanc.

Solution du problème No 775

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	O	T	I	N	■	T	O	P	E
2	R	■	A	R	O	M	A	T	E	S
3	I	L	■	R	U	E	■	E	L	U
4	S	O	C	I	E	T	E	■	U	S
5	E	C	O	T	■	A	P	I	S	■
6	■	A	L	E	S	■	O	S	S	U
7	E	T	■	S	A	N	N	O	I	S
8	P	I	N	■	G	U	I	■	N	I
9	T	O	U	R	A	I	N	E	■	T
10	E	N	E	E	■	T	E	N	T	E

RADIO

Mercredi

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour. 7.15, informations. 7.20, disque, premiers propos, concert matinal. 11 h., émission d'ensemble : « Madame Butterfly », drame lyrique de G. Puccini. 11.45, refrains et chansons modernes. 12 h., vacances aux Hébrides. 12.15, une page de Grieg. 12.30, des goûts et des couleurs 12.45, informations. 12.55, plein air. 13.30, les grands prix du disque 1958.

16 h., entre 16 et 17 heures. 17 h., Bruxelles 1958. 17.45, pour les enfants sages... et les autres. 18.30, le micro dans la vie. 19.15, informations. 19.25, le miroir du monde. 19.45, bonne soirée. 20.15, concert symphonique par l'orchestre de chambre de Stuttgart, direction Karl Munchinger, solistes : Werner Krotzinger et Adolphe Mandeau. 22 h., « Les aventures de Micrositon », de W. Aguet. 22.30, informations. 22.35, programme pour une ombre. 23.05, championnats suisses cyclistes sur piste.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6.15, informations. 6.20, variétés musicales. 6.50, quelques propos. 7 h., informations. 7.05, concert populaire. 11 h., émission d'ensemble. 12 h., chants et ballades populaires. 12.20, wir gratulieren. 12.30, informations. 12.40, le Radio-orchestre. 13.15, causerie. 13.25, solistes. 14 h., pour Madame.

16 h., « Canto a Sevilla », de J. Turina. 16.45, souvenirs d'Andorre. 17.05, chœurs. 17.30, pour les jeunes. 18 h., orchestre récréatif. 18.30, chronique d'actualité. 18.45, solistes. 19.20, communiqués. 19.30, informations, écho du temps. 20 h., « Uli der Knecht », feuilleton de J. Gotthelf. 21.15, chant. 22.15, informations. 22.20, danses.

TÉLÉVISION ROMANDE

20.15, téléjournal. 20.30, naissance d'un héros. 21 h., Salzbourg, la ville de Mozart. 21.15, Eurovision : Salzbourg, festival international de musique. 22.20, informations.

Emetteur de Zurich

20.15, téléjournal. 20.30, la protection des animaux. 21 h., Salzbourg, ville de Mozart. 21.15, Eurovision. 22.20, téléjournal.

Demain :

ÉCONOMIE

TRUAND et GENTILHOMME

RÉSUMÉ. — Sortis de Paris, Gauthier et Sérignac poursuivent les ravisseurs de Bella Larchini. Tout en galopant, Gauthier explique à son ami comment il s'est procuré chevaux et laissez-passer.

« Vous êtes donc revenu à l'hôtel de Bassompierre ? » interroge Sérignac. — « J'y courus à perdre haleine, monsieur, j'étais inquiet, je me demandais si la protection de M. de Bassompierre, chez lequel nous avions déjà trouvé refuge, s'étendrait jusqu'à me faire don de deux chevaux. Pour la seconde fois, je frappai à la grande porte. Une voix inconnue me héla : « Qui va là ? » — « Gauthier », dis-je. Aussitôt la porte s'ouvrit à deux battants, alors que pour Guise on n'en avait ouvert qu'un ! »

« J'entends ! J'entends ! raille amicalement Sérignac, mais si vous continuez à enfoncer vos éperons dans le ventre de votre cheval, vous n'en irez pas plus vite et il en crèvera. Dommage ! C'est une bête de race. » Gauthier rougit et, modérant son ardeur excessive, continue à galoper sans brutaliser son coursier. Après un court silence, il reprend son récit : « Donc, monsieur, j'entrai dans l'antichambre de l'hôtel et, sans perdre de temps, je demandai :

« Votre maître est-il céans ? » — « Non, monseigneur. » (J'étais encore traité avec honneur chez M. de Bassompierre !) Non, monseigneur, mais il a laissé des ordres, nous devons vous obéir », me fut-il répondu. C'est alors que je demandai deux chevaux, et on alla aussitôt me les quérir. Cependant, pour sortir de Paris, comment faire ? Mais en envisageant ce problème, la solution germa en moi : M. de Bassompierre n'était-il pas assez haut et puissant personnage pour pouvoir quitter Paris à toute heure selon son plaisir ? »

ARTICLES ET DOCUMENTS D'ACTUALITÉ

Fédération ou confédération pour les territoires africains

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le P.R.A. (Parti du regroupement africain) est un nouveau venu (congrès constitutif en juillet 1958) rassemblement de neuf partis plus ou moins importants dont deux seulement sont représentés à la Chambre des députés respectivement par 4 et 2 élus. Ses leaders sont M. Senghor, du parti de la Convention africaine, et Lamine-Gueye, du Mouvement socialiste africain. Socialisant, démagogique (au moins en Afrique), il réclame dans l'immédiat la confédération, pour plus tard les Etats-Unis d'Afrique.

Le congrès de Cotonou

A l'origine, c'est-à-dire en mars 1958, le R.D.A. participait à la conférence de Dakar, qui s'était donné pour but de « regrouper les partis africains pour déterminer une politique commune », mais le vieux parti de M. Houphouet Boigny, qui souhaitait que le regroupement se fasse dans son sein ou au moins sous sa houlette, fut mis en minorité. La conférence de Dakar, si elle procédait bien à l'expulsion des délégués crypto-communistes du parti africain de l'indépendance qui réclamait l'insurrection contre les Français, refusait de donner le nom de R.D.A. au futur regroupement et adoptait la ligne plus tranchée, plus nationaliste et plus « à gauche » des Senghor et Lamine-Gueye. Si bien que le R.D.A. ne participa pas au congrès constitutif du 25 juillet à Cotonou.

L'Afrique française échouait dans sa tentative de créer un parti unique et l'opposition entre R.D.A. et P.R.A. allait se manifester non seulement à propos de la rédaction du texte de la future Constitution, mais avant tout à l'occasion du Congrès constitutif du P.R.A. à Cotonou.

Le Congrès constitutif du P.R.A. à Cotonou a en effet adopté une ligne politique révolutionnaire à tous les points de vue : celui-ci prévoit :

1. La proclamation d'un « socialisme africain » prévoyant notamment la « collectivisation démocratique » de l'agriculture ;

2. La revendication de l'indépendance nationale (certains textes ajoutent « immédiate ») mais « maintien de liens de coopération avec les anciennes métropoles » (car le P.R.A. prétend au regroupement de tous les Africains et non seulement de ceux des territoires français) ;

3. La création d'une communauté africaine « progressiste » ;

4. La convocation d'une Constituante de l'Afrique noire ;

5. En ce qui concerne plus particulièrement les territoires français, enfin, ouverture de négociations en vue d'une « confédération de peuples libres et égaux », mais, ajoute le manifeste, « sans renoncer à fédérer toutes les anciennes colonies en « Etats-Unis d'Afrique ».

Les leaders mettent de l'eau dans leur vin

Certes, depuis le Congrès constitutif de Cotonou, les leaders du P.R.A., avec lesquels de Gaulle s'est entretenu longuement à plusieurs reprises, ces derniers temps, ont-ils mis de l'eau dans leur vin et minimisé considérablement le manifeste « panafricain », et certains pensent que, ne serait-ce que pour des raisons d'intérêts économiques, ses représentants au C.C.C. finiront probablement par se contenter d'une formule « magique » qui leur permette de ne pas perdre la face devant leurs fidèles et de faire voter « oui » pour la Constitution de Gaulle, même si elle ne va pas au-delà de la « fédération ».

Il n'en reste pas moins qu'il s'est constitué dans les territoires français d'Afrique un nouveau parti, dont on ne peut encore mesurer la force réelle, mais qui est un parti panafricain, comme Nasser est panarabe, qu'il sera tentant pour le Caire comme pour Moscou de flatter, d'aider, de gonfler, de manœuvrer et, si possible, de contrôler.

Certains Français métropolitains qui soutiennent la thèse P.R.A. de la « confédération » trouvent dans ces perspectives inquiétantes un argument et l'explication de leur attitude. « Donnons aux Africains, disent-ils, l'indépendance pour qu'ils se confédèrent avec nous afin d'éviter qu'il ne prennent leur indépendance pour se confédérer contre nous. »

Mais, pour beaucoup d'autres, la fédération est une force centripète, unificatrice, tandis que la confédération est centrifuge, dislocatrice. Dans la solution « fédérale », la France et l'outre-mer constitueraient un seul Etat, fédéral certes, avec des assemblées et des gouvernements locaux aussi bien dans la métropole qu'outre-mer, mais avec une seule nationalité, une seule et unique politique à l'égard de l'étranger. La solution confédérale, au contraire, implique, dans l'esprit de ses promoteurs africains, plusieurs Etats, plusieurs nationalités, plusieurs visages différents aux yeux de l'étranger, même si les Etats renoncent à exercer séparément certaines prérogatives souveraines. L'exemple du Commonwealth britannique est là avec l'américanisation incessante du Canada.

Paradoxes

La « fédéralisation » présente aussi ses dangers, aux yeux de certains métropolitains, notamment celui qu'un jour, sous le poids inexorable du nombre, voire des richesses naturelles, la primauté de la métropole disparaisse et la politique de l'Etat fédéral finisse par être dictée par l'outre-mer.

En même temps et pour certains peut-être paradoxalement, il est des Africains qui préfèrent la fédéralisation, voire la départementalisation à la confédération. Les territoires les plus pauvres ne voient pas sans envie les avantages sociaux dont jouissent les départements d'outre-mer, Guadeloupe, Martinique, Réunion, Guyane, où est appliquée la même législation sur les salaires, le travail, le chômage, les allocations familiales et la sécurité sociale que dans la métropole. Les territoires les plus riches, comme le Gabon et la Côte d'Ivoire, dont les excédents budgétaires servent à renflouer les budgets des autres territoires de l'A.O.F. et de l'A.E.F., moins prospères, redoutent l'indépendance totale qui, en supprimant ou réduisant considérablement les investissements et contributions financières françaises à l'Afrique, feraient d'eux les « vaches à lait » des autres territoires.

On comprend mieux, devant la confusion des esprits, les querelles juridiques et de personnes, les rivalités politiques et économiques, les intérêts contradictoires, l'effervescence de peuples en cours d'évolution et la démagogie d'élites de formation récente, la sagesse du projet de Constitution du général de Gaulle qui évitait les formules ronflantes et les précisions rigides pour donner la plus grande des libertés aux Africains, celle du choix.

M.-G. GÉLIS.

De Gaulle va déclencher la croisade des «oui»

(DE NOTRE CORRESPONDANT DE PARIS)

Plus de 20.000 kilomètres à travers la métropole, l'Algérie et l'Afrique, un territoire plus vaste que les Etats-Unis à parcourir, 15 à 20 discours, des milliers d'hommages, voilà l'épreuve qui attend à 68 ans le général de Gaulle lors de la croisade des « oui » qu'il a décidé d'entreprendre auprès des Français et des Françaises appelés à voter lors du référendum.

Le Tour de France du général

Cette entreprise commencera très probablement le 21 août, c'est-à-dire le lendemain de l'approbation du projet de constitution de la Vme République par le Conseil des ministres.

C'est ce jour-là que le général de Gaulle prendra l'avion pour son périple africain. Alger, Dakar, Brazzaville, Tananarive accueilleront l'ancien chef de la France combattante.

Deux votants sur cinq seront des Africains

Le 4 septembre, à son retour à Paris, le général de Gaulle poursuivra la campagne pour le référendum dans la métropole par un discours qu'il a choisi de prononcer le jour anniversaire de l'approbation de la IIIme République, en plein cœur du Paris laborieux.

Le lendemain, le général prendra le départ de son « tour de France » qui, en 20 jours, lui permettra de visiter les principales villes et les régions économiques et administratives françaises et de prononcer des discours notamment à Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Reims, Strasbourg et peut-être Nancy et Dijon. Le 27 du même mois enfin, veille du référendum, le général de Gaulle s'adressera par radio aux 15 millions d'électeurs de l'Afrique noire, aux 3 millions et demi de musulmans et Européens d'Algérie qui participeront au vote, aux 500.000 Français de l'étranger et au 27 millions et demi d'électeurs — le chiffre n'est pas connu — inscrits dans la métropole. Pour mieux comprendre l'importance de ce scrutin, rappelons que deux électeurs sur cinq seront des Africains...

De Gaulle met en jeu son prestige

Il est certain que le général, en intervenant ainsi personnellement et activement dans la bataille du référendum et usant surtout en Afrique de son prestige personnel, soulèvera des critiques ; ses adversaires l'accusent de « pouvoir personnel ». Cependant, l'Union française métropolitaine et africaine semble devoir, dans sa majorité, être favorable à de Gaulle. Certaine presse crie au scandale et accuse le président du conseil de chantage à l'égard des populations africaines en les forçant à choisir entre la France et la sécession à leurs risques et périls. Mais d'autres journaux approuvent.

Chez les parlementaires, on sent une appréhension devant ce que les uns appellent une « audacieuse expérience » ou les autres « un singulier quitte ou double ».

M.-G. G.

DIVONNE-LES-BAINS
CASINO TEL. 66
A proximité immédiate de Nyon et de Genève
Jeudi 14 août
SOIRÉE DE GALA
avec la grande vedette internationale
LUIS MARIANO
Disques « La Voix de son Maître » accompagné par Maurice DARNELL et son ensemble
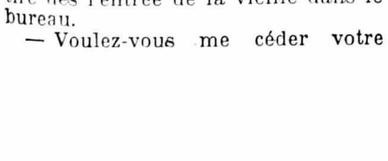

AUTO-ÉCOLE-MIGROS
Nos cours spéciaux à *2 élèves* sont plus *avantageux* et plus *complets* que
LES COURS INDIVIDUELS
car nos élèves profitent des expériences de leur coéquipier, participent plus activement aux leçons, s'y fatiguent moins, observent davantage. Les leçons sont plus attrayantes ; il se crée une heureuse émulation entre les participants.
« Les cours à deux, c'est beaucoup mieux », et on s'y fait des amis !
Nos moniteurs sont également titulaires du permis pour l'enseignement professionnel. Leurs activités antérieures (police, mécanique, droit) et les cours qu'ils ont suivis à l'Ecole des métiers de la ville de Lausanne, garantissent un enseignement de conception moderne.

	Cours à Fr. 125.—	Leçons
Comparez	4 h. de théorie	supplémentaires
Choisissez	16 h. de pratique	7.50 l'heure
	(2 élèves)	(2 élèves)

Cartes de contrôle en vente à
Ecole Club Migros — Neuchâtel
16, rue de l'Hôpital, tél. 5 83 49

20me ANNIVERSAIRE
SEMAINES INTERNATIONALES DE MUSIQUE LUCERNE
13 août - 10 septembre 1958
Concerts symphoniques
Concerts pour chœur et orchestre
Concerts de musique de chambre
Récitals de chant et de piano
Récitals de sonates
Sérénades
Concerts d'orgue
Musica nova
Spectacle au théâtre municipal
Billets et programmes à Neuchâtel par la maison Hug & Cie ou par les Semaines de musique, Lucerne

Literies
Réfection de vos literies
Travail très soigné et de toute confiance
Prix modérés
H. EGGIMANN TAPISSIER-DÉCORATEUR
Parcs 121
Tél. 5 48 91

● TAPIS ● TAPIS ●
Superbe choix - Toutes dimensions
Toujours les plus bas prix
TAPIS BENOIT Maillefer 25 Tél. 5 34 69
Présentation à domicile - Facilités de paiement

LE PAVILLON
au bord de la route des Falaises
dans un cadre de toute beauté, beaucoup de bonnes choses...

EXCURSIONS L'ABEILLE
18-20 août, Susten, Klausen, Davos, Saint-Moritz, Saint-Bernardino, Lugano, Locarno, Saint-Gothard. — 100 fr. tout compris sauf dîner (libre). Car de luxe. Tél. 5 47 54.

EXCURSIONS WITTWER

CHASSERAL Départ : 13 h. 30	Mercredi 13 août Fr. 7.—
LE SOLIAT (Creux-du-Van) Départ : 13 h. 30	Mercredi 13 août Fr. 7.—
Vallée de Joux Saint-Cergue-Léman Départ : 7 heures	Mercredi 13 août Fr. 15.50
Lac Bleu-Kandersteg Départ : 7 heures	Jeudi 14 août Fr. 15.50
VERBIER Départ : 6 h. 30	Jeudi 14 août Fr. 20.50
SAUT-DU-DOUBS Départ : 13 h. 30 Car jusqu'aux Brenets	Jeudi 14 août Fr. 7.—
LAC NOIR Départ : 13 heures	Jeudi 14 août Fr. 11.—
CHALET HEIMELIG Départ : 14 heures	Vendredi 15 août Fr. 5.—
ENGELBERG - TRUBSEE Aller Interlaken-Brünig Retour par Lucerne Départ : 6 h. 30	Dimanche 17 août Fr. 23.— Avec Trubsee (funiculaire téléphérique) Fr. 27.—
GENÈVE-CHAMONIX-LA FORCLAZ Départ : 6 h. 30 (passeport ou carte d'identité)	Dimanche 17 août Fr. 26.—

Renseignements et inscriptions :
WITTWER
Neuchâtel - Tél. 5 82 82

SALON DE COIFFURE
GARE C.F.F.
Le salon pour DAMES sera fermé pour cause de vacances du 18 au 28 août y compris. Le salon pour messieurs reste ouvert.

PRÊTS
Service de prêts S.A.
Lucinge 6, Lausanne
Tél. (021) 22 52 77.

Déchirés, troués, mités, salis
vos tapis de Perse ou mécaniques sont réparés vite et bien par Georges Cavin, ruelle de l'Immobilière 12. Tél. 5 49 48.

En raison des vacances du gérant, la
Caisse d'épargne de Dombresson
sera FERMÉE du 17 au 31 août
Au besoin, s'adresser à M. Albert Bosshard, président, Dombresson.

La friture au nouveau Pavillon des Falaises

Institut de beauté
Lore
FERMÉ
du 15 août au 4 septembre

Restaurant des Vieux-Prés
Tél. 7 15 46
Menus sur commande
Bonne cave
Salle pour sociétés

La Grappilleuse
(au haut des Chavannes) se recommande toujours pour meubles, vêtements, lingerie, lainages, jouets, etc. — Elle envoie son commissionnaire à domicile. — On peut téléphoner au No 5 26 63. Merci d'avance.

Départ : Place de la Poste

Mercredi 13 août Fr. 11.—	LAC NOIR Départ : 13 heures
Mercredi 13 août Fr. 7.—	CHASSERAL Départ : 13 h. 30
Jeudi 14 août Fr. 26.—	CHAMONIX Col de la Forclaz Départ 6 h. 15 (carte d'identité ou passeport)
Jeudi 14 août Fr. 8.50	CHASSERON Départ : 13 h. 30
Vendredi 15 août Fr. 17.—	GRINDELWALD TRÜMMELBACH Départ : 7 heures
Samedi 16 août Fr. 17.—	ZURICH (EXPOSITION SAFFA) Départ : 6 h. 30
Dimanche 17 août et chaque mercredi Fr. 28.50	LES TROIS COLS GRIMSEL-FURKA-SUSTEN Départ : 5 heures
Dimanche 17 août Fr. 30.—	COL DU KLAUSEN GLARIS - AXENSTRASSE Départ : 5 heures
Dimanche 17 août Fr. 20.— avec chemin de fer	MONTREUX - CAUX ROCHERS-DE-NAYE Départ : 7 heures
Dimanche 17 août Fr. 15.50	LAC BLEU - KANDERSTEG Départ : 7 h. 30

BRUXELLES-EXPOSITION
MER DU NORD - OSTENDE - BRUGES
1er - 7 septembre . . . 7 jours Fr. 310.—
Programme - Renseignements - Inscription :
Autocars FISCHER ou RABUS, optique
Marin (Neuchâtel) Tél 7 55 21
(sous les Arcades) Tél 5 11 38

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Un petit détail qu'on oublie...

ROMAN POLICIER
par 15
RENÉ VALENTIN

Elle pénétra dans le bureau, à petits pas menus, sans faire plus de bruit qu'un courant d'air. Arrivée à mi-chemin entre la porte et le secrétaire de Bradley, elle s'immobilisa, porta la main à son front comme pour protéger ses yeux de l'éclat trop vif de la lampe, mais en réalité pour rejeter légèrement en arrière le châle qui lui couvrait la tête.

Au bout des doigts de sa main droite, la convocation que l'inspecteur local lui avait fait tenir tremblait. Il eût été difficile de dire ce qui provoquait ce tremblement, le froid ou l'émotion.

— Asseyez-vous, mademoiselle Creaves, invita Bradley, en lui montrant le fauteuil qui faisait pendant au sien.

Cheepee, lentement, émergea de l'ombre dans laquelle il s'était retiré dès l'entrée de la vieille dans le bureau.

— Voulez-vous me céder votre place, inspecteur, dit-il de sa voix la plus neutre. Je vais m'occuper de Mlle Creaves.

La vieille servante parut surprise par ce changement. Manifestement, elle s'était attendue à avoir affaire à Bradley qu'elle connaissait bien pour le rencontrer presque journellement. De se trouver brutalement aux prises avec un inconnu, un « grand chef » de surcroît, venait de porter un coup droit à son assurance.

Cheepee, fermement décidé à exploiter son avantage, n'eut garde de lui laisser le temps de se ressaisir.

— C'est moi qui suis chargé de l'enquête relative au meurtre de M. Grosvensohn, continua-t-il. Vous avez déjà deviné, sans doute, que c'est à ce propos que je vous ai fait convoquer ?

Elle se tortillait sur sa chaise. Ses yeux de poisson mort dévoraient l'homme installé en face d'elle, ses paupières battaient désespérément.

— Je ne sais rien... Je vous assure que je ne sais rien, monsieur, commença-t-elle dans un grand mouvement d'énergique dénégation.

Cheepee leva la main.

— Çà, c'est ce que nous verrons tout à l'heure ! coupa-t-il sèchement.

Mlle Creaves donna l'impression de chanceler sous le choc. Elle parut se rapetisser. Il était flagrant qu'elle aurait sans hésiter donné tout ce qu'elle possédait pour pouvoir disparaître sous terre sur l'instant.

L'inspecteur-chef appuya ses coudes sur la table, posa son menton sur ses mains.

— Vous allez nous dire tout ce que vous savez, mademoiselle Creaves, tout, vous m'entendez ? insista-t-il sans la quitter des yeux.

— Je vous assure, monsieur le juge...

— Nous ne sommes pas encore au tribunal, mademoiselle Creaves, mais si vous me cachez quoi que ce soit, je crains que vous ne finissiez par là. Donc, je suppose que nous sommes d'accord ?

Elle était matée. La terreur se lisait dans chaque ride de son visage jaune.

— Que savez-vous au sujet des prétendues relations de Mme Reginald Porter avec M. Anderson, enchaîna le policier.

La question était imprévue. Même Bradley ne l'attendait pas.

— Eh bien ! monsieur l'inspecteur, on disait qu'ils étaient comme... fiancé et fiancée... un peu plus intimes même. C'était un grand scandale. Tout le monde, à l'époque, en parlait. Ils étaient presque toujours ensemble. Ils se... s'embrassaient en public, enfin. Elle profitait évidemment de l'état de santé déplorable de son mari, lequel était presque continuellement retenu à « King Arthur Castle ». Et puis, tout à coup, on n'a plus revu le secrétaire, dans le village. Je pense — c'était l'opinion de chacun — que l'accès du château lui avait été interdit par le propriétaire.

— Bien, bien... Quand ce changement s'est-il manifesté ?

— Il y a quatre, cinq mois environ, monsieur.

— Bien, très bien ! répéta Cheepee, qui, après une pause, ajouta.

— Depuis, je présume qu'on n'a plus rien eu à leur reprocher ?

— Il ne semble pas... Il est à retenir que, depuis, Mme Porter a fait de fréquents séjours hors de Blissford. Une fois, on disait qu'elle était à Londres, l'autre fois qu'elle était partie pour l'Ecosse, et puis encore ailleurs, Dieu seul sait où !

— Cela pourrait cacher bien des... incartades, c'est assez votre avis, n'est-ce pas, mademoiselle Creaves ? insinua l'inspecteur-chef hypocritement.

— D'une femme comme elle, rien ne saurait m'étonner, monsieur.

— Elle est dépensière ?

Mlle Creaves eut un large geste des deux bras.

— Il suffit de jeter un coup d'œil sur ses toilettes pour s'en rendre compte. Je préfère ne pas faire allusion à ses bijoux et à ses fantaisies. Cette diablesse-là doit coûter une fortune rien qu'en franfreluches, vous pouvez m'en croire !

— Oui, ça coûte, les fantaisies, comme vous dites, approuva Cheepee. Du point de vue caractère, quelle opinion avez-vous d'elle ?

— Voilà qui est plus délicat ! Selon Mme John Porter, elle serait intraitable... Vous admettrez que la vieille dame est mieux placée que moi pour le savoir, répliqua Mlle Creaves, prudemment.

— Ah ! Mme John Porter vous a dit cela ?

— A moi, non. Ce que j'en sais, c'est par les domestiques. Elle n'aime pas beaucoup sa belle-fille, c'est certain. On prétend aussi que ce n'est pas par amour, mais par intérêt qu'elle a épousé Reginald. Il n'y aurait rien d'étonnant à cela. Tout ce que je sais, moi, c'est que c'est une « sans-cœur » !

Maintenant qu'elle avait commencé de se déboutonner, Mlle Creaves y allait bon train. Apparemment, elle avait oublié où elle se trouvait et à qui elle se confiait. Cheepee, la voyant lancée, se gardait de l'interrompre.

— ... Ça s'est bien vu quand la petite Joan est morte. Une si gentille enfant, monsieur, si belle, si polie... Ça n'a pas eu l'air de lui donner un grand choc. Une égoïste, monsieur, une sale égoïste, voilà ce que c'est.

— De quoi est-elle morte, la petite Joan, mademoiselle Creaves ?

— Le docteur a dit qu'elle était atteinte de paralysie infantile. Il n'a pratiquement rien pu faire pour la sauver.

Bradley se demandait à quoi tendaient toutes ces questions qui n'avaient qu'un bien lointain rapport avec l'assassinat de l'usurier. Cheepee, imperturbable, continua sur le même ton doucereux qui invitait à la confidence. On eût dit un épicier radotant avec une cliente.

— Quel âge avait la petite ?

— Cinq ans, monsieur.

— Triste... triste... fit l'inspecteur-chef.

Puis, ayant tendu sa bonbonnière à Mlle Creaves, il continua :

— Que pense Mlle Treefull de sa maîtresse ?

— Elle ne l'aime pas non plus. Elle affirme que son plus grand plaisir est de brimer les domestiques. Pour un oui ou un non, elle les agonit de reproches, quand elle ne les insulte pas comme ferait une vulgaire femme de rue. Elle a été, certain jour, jusqu'à la gifler. Vous concevez la sympathie qu'elle sème autour d'elle avec des procédés pareils !

— Mlle Treefull m'a pourtant fait l'impression d'être une brave fille ?

— C'est une pâte, monsieur, une vraie pâte. Mais voilà, il y a Brisbane. Sans lui, il y a belle lurette qu'elle aurait quitté le château. Travailleuse, honnête, dévouée comme elle l'est, il ne lui serait pas difficile de se placer.

Cheepee cligna de l'œil, malicieusement.

— Elle l'aime tant que cela ?

— Elle en est bleue, monsieur... Bleue de la tête aux pieds.

— Et lui ?... Est-ce qu'il lui rend la pareille ?

— Lui, je ne sais pas. C'est un drôle de bougre. Pas causeur pour un sou... et bizarre... Je ne sais trop pourquoi, mais ce garçon-là, je m'en méfie.

(A suivre)

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

CONCISE

Abbaye des carabiniers

(c) Favorisée par un temps ensoleillé, la fête des carabiniers a connu le succès. Au stand, la fusillade fut nourrie et le soir, sur la place de fête, toutes les tables étaient prises d'assaut. Le comité, et surtout le caissier, avaient le sourire.

Résultat des tirs

Cible société. — Pierre Duruz, 99 (1er roi), Alfred Gaille 436 (2me roi), Lucien Evard 99, G. Gaille 97, F. Miéville 95, E. Jaquenoud 95, Clément Dyens 95, Eric Oppliger 94, Marcel Bertschy 94, Henri Durussel 93, Robert Delacrétaz 92, U. Debétaz 92, Maurice Banderet 91, Georges Roulier 91, Christian Krebs 90, Rob. d'Epagnier 90.

Cible Concise. — Ernest Payot 100-100-99, André Sandoz 100-88, Pierre Fauguel 99-98-93, André Currit 99-98, Denys Dyens, 99-97, Georges Petitpierre 99-97, W. Blatter 99-97, Rob. Delacrétaz 99-90, E. Olivier, René Jeanneret, Pierre Duruz, Georges Fischer, Hervé Heller, Ch. Roulin, Lucien Evard, Rob. d'Epagnier, Ch. Bachmann, tous 98, Alfred Gaille, Georges Rouiller, Louis Meylan, Marcelin Girardier, Paul Gavillet, Ch.-Paul Lietta, tous 97.

Cible Mont-Aubert. — Georges Fischer, Saint-Aubin, 547, Pierre Fauguel, les Verrières 100-100, Gabriel Gaille 546, René Jeanneret 100-83, Georges Rouiller 541, J. Vuillamoz 99-97, Charles Roulin 539, Ed. Jaquenoud 99-96, Alfred Gaille 529, Christian Krebs 98-96, Georges Petitpierre 518, Pierre Duruz 98-93, Fritz Miéville 513, Eric Oppliger 97-89.

BIENNE

Les dangers des armes à feu

(c) Un ouvrier allemand commit l'imprudence de tirer avec un pistolet contre des pierres à la cantine des C.F.F., à la gare aux marchandises. Une balle fit ricochet et M. Massimo Giuri, ouvrier italien, fut atteint à la tête. L'accidenté dut être transporté à l'hôpital de district, mais sa vie n'est heureusement pas en danger.

Blessé au chantier

(c) Lundi, au début de l'après-midi, M. Paul Linder, électricien, domicilié à Brugg, a été atteint aux reins par du matériel de démolition dans un chantier à l'angle des rues du Milieu et du Jura. Ses blessures ont nécessité son transport à l'hôpital de Beaumont.

Les vacances sont finies

(c) Après avoir bénéficié de six belles semaines de vacances, tous les écoliers et étudiants de la ville ont repris lundi le chemin du collège.

La journée de M'ame Muche

— Il y a décidément des gens qui n'acceptent aucune remarque !

Vers la jonction Hauterive - Saint-Blaise

Une nouvelle route qui descendra du sous-voie de Brel en rampe douce jusqu'au sud de la propriété Jacot-Guillarmod vient d'être mise en chantier. Large de 7 mètres, cette route est un tronçon de la voie Vauseyon - la Coudre - Saint-Blaise.

Au Conseil municipal de la Neuveville

(sp) Le Conseil municipal a tenu sa dernière séance le 5 août et y a traité les points suivants :

Lutte contre la grêle. — Le Conseil municipal a pris connaissance d'un rapport de M. Edouard Grossenbacher, chef local de la lutte contre la grêle. Lors de la dernière assemblée des délégués de l'association seelandaise, M. Fr. Augsburger, de Pieterlen, a été nommé président de l'association en remplacement de M. Meuter, de Fenil, démissionnaire. Par ailleurs, M. Arthur Roth, de la Neuveville, décédé, a été remplacé au sein du comité par M. Werner Andrey, fils, viticulteur à Chavannes.

Un cours d'instruction a été organisé le 29 mars, à Brügg. Les délégués de la Neuveville à ce cours étaient MM. Edouard Grossenbacher, Walter Louis et Werner Andrey fils.

L'utilisation des nouvelles fusées a permis une réduction du nombre des postes de tir. L'organisation locale dispose actuellement de six postes. La ligne avancée de l'association seelandaise comprend des postes de tir à Bellechasse, Witzwil, Tannenhof, Cressier, Cornaux, Enges, Champfahy et Prêles. Les dépenses prévues au budget pour l'année 1958 s'élèvent à 430 francs.

Remaniement parcellaire de Marnins. — Le syndicat d'améliorations foncières de Marnins a mis à l'enquête, du 5 au 18 août, les statuts du syndicat, la liste des propriétaires et le plan du périmètre du remaniement parcellaire de Marnins. Ces documents sont déposés au secrétariat municipal de la Neuveville, où les oppositions doivent être remises jusqu'au 18 août.

Par ailleurs, la décision du Conseil municipal de renoncer à la création d'un sentier public longeant la rive, à Marnins, ayant été communiquée à la direction des finances du canton de Berne, celle-ci, dans un mémoire adressé à la Municipalité, informe qu'elle s'en tient à son point de vue en ce qui concerne le remplissage à Marnins, à savoir qu'une bande de terrain de 1 m. 50 de la nouvelle grève doit rester propriété de l'Etat.

Le Conseil municipal s'est rallié à ce point de vue.

Ile de Saint-Pierre. — Le Conseil municipal a pris connaissance de la réponse de l'hôpital des Bourgeois de Berne à la réclamation de la Municipalité concernant l'aménagement d'enclos pour chevaux à l'île de Saint-Pierre. Cette réclamation était libellée comme suit :

« Nous prenons la liberté d'attirer votre attention sur une situation qui, à notre avis, risque de porter un grave préjudice au développement du tourisme à l'île de Saint-Pierre et de compromettre les efforts faits de tous côtés pour attirer le promeneur et le touriste dans ce charmant coin du lac de Bienne. Il s'agit en l'espèce de la création, à l'île de Saint-Pierre, d'enclos pour de vieux chevaux qu'on a dénommé « Paradis des chevaux ».

» Ce faisant, et à cause des nombreuses barricades qu'il a fallu élever dans l'île, on a enlevé à celle-ci une bonne partie de son cachet. De plus, on a sacrifié délibérément le chemin-promenade qui en fait le tour et qui était justement apprécié par les touristes et les promeneurs. Ce chemin est maintenant hérissé de quatre barricades, qui, bien souvent, interdisent tout passage. De plus, il est partiellement défoncé et presque inutilisable et il est couvert de crottes de cheval. Nous ne comprenons pas que votre administration tolère un tel état de choses, qui est susceptible en outre de causer un tort énorme à l'hôtel-restaurant que vous affermez dans l'île, partant, au trafic touristique à destination de l'île de Saint-Pierre.

» Nous nous permettons dès lors de vous demander de vouloir bien examiner attentivement cette question et notamment s'il n'y aurait pas lieu de restreindre passablement l'espace réservé au « paradis des chevaux », de telle façon que le chemin-promenade puisse à nouveau être ouvert aux promeneurs, sans que ceux-ci soient incommodés. »

Dans sa réponse, l'hôpital des Bourgeois de la ville de Berne relève que des mesures appropriées sont envisagées afin de remédier à la situation actuelle.

Service de défense contre le feu. — A la demande de la commission du feu, le Conseil municipal a décidé de demander à la direction des domaines du canton de Berne si celle-ci entrevoit la possibilité d'installer une sirène d'alarme pour le corps des sapeurs-pompiers sur le toit de la maison de Gléresse, bâtiment situé au centre de la ville.

La réception des tireurs neuchâtelois dans les communes du canton

LE LOCLE

(c) La cueillette des lauriers faite, nos tireurs loclois de cinq sociétés rentrant de Bienne (Tir fédéral) ont eu une réception dimanche soir digne de leurs succès.

Précédés de la Musique militaire, nos tireurs ont gagné en cortège les jardins de l'Hôtel de ville où ils ont été reçus officiellement par le groupement des sociétés locales. Là des discours ont été prononcés par M. W. Huguenin, chef de la réception, Arthur Ulli qui donna lecture du palmarès et A. Tinguely, conseiller communal.

Voici quels sont les résultats obtenus dans les concours de section :

La société du Tir au pistolet a obtenu une couronne de laurier, franges or, moyenne 93.3000 ; rang 53me.

« La Défense », 2me catégorie; couronne laurier, franges or ; moyenne 51.533, rang 38me.

« Les Carabiniers du Stand », 2me catégorie ; couronne laurier, franges or, moyenne 50.047, rang 210me.

« Les Armes du Jura », 5me catégorie, couronne laurier, franges or, moyenne 50.250 ; rang 69me.

« Les Jeunes Loclois », 5me catégorie, couronne de laurier, franges argent, moyenne 47.835, rang 215me.

Les résultats individuels ayant déjà paru ici même nous ne les redonnons pas. Citons toutefois les noms des tireurs ayant obtenu la grande maîtrise. Ce sont : A. Duperrex 525, W. Stunzi 522, Marcel Berner 518, R. Hasler (vétéran) 503.

Petite maîtrise : G. Huguenin 495, Pierre Berner 487, et pour le tir à 50 mètres, M. Pellaton, A. Duperrex et M. Isenring.

TRAVERS

(c) Dimanche soir, la Société de tir « L'avant-garde » était reçue à la gare par les sociétés locales avec leurs bannières, les autorités et de nombreux amis. La fanfare joue à l'arrivée du train de 20 h. 15 puis le vin d'honneur est servi. Après un cortège au parcours limité, c'est une réception au café du Jura dans une ambiance des plus sympathiques. M. André Krügel, président de « L'avant-garde », donne connaissance des résultats obtenus par la société au Tir fédéral de Bienne.

Le palmarès est élogieux. La section en 3me catégorie au fusil obtient la couronne de laurier avec feuilles or avec 52.000 points et le 31me rang sur 775. Elle est 5me romande toutes catégories et 1re romande de la 3me catégorie. Une superbe pendule neuchâteloise récompense une longue et soigneuse préparation.

Au tir à 50 m. (pistolet) le résultat est également excellent ; 27me sur 227 couronne de laurier avec feuilles or, moyenne 91.285 points. Un beau vitrail est la récompense de l'effort fourni. Tous les tireurs sont applaudis à l'appel de leurs noms. Ils totalisent 65 distinctions individuelles ce qui est remarquable. M. Veillard, président des Sociétés locales, félicite les tireurs. Il est heureux que le superbe fanion inauguré dernièrement rentre du Tir fédéral avec deux couronnes et un nombre impressionnant de distinctions. M. André Krügel remercie l'orateur, puis M. Joly, président de commune, apporte ses félicitations et souhaite un heureux avenir à L'Avant-garde ».

M. Marcel Krügel, président d'honneur, dit sa joie des résultats de Bienne Il rappelle le souvenir de M. Fritz Kübler père, alors président, qui, il y a 34 ans, redonna vie à la société qui participa honorablement au Tir fédéral d'Aarau et n'ayant pas de fanion, reçut la couronne au bout d'une petit chapeau suisse. Ce rapprochement avec la cérémonie de ce soir comble de joie. M. Krügel est heureux que la société prospère grâce à la fidélité des membres vieux et jeunes et du travail des comités, en particulier de MM. André Krügel et Lucien Frasse pour tir au fusil et Willener et Switalski pour le pistolet.

Le président d'honneur termine en souhaitant à la société d'aller de l'avant avec confiance dans l'union de tous les membres.

Voici le palmarès de « L'Avant-garde » Travers :

A 300 MÈTRES

CIBLE SECTION (couronne de laurier avec feuilles or). Moyenne : 52.000 points, rang 31me. **Distinctions individuelles : Gaston Hamel, 56 pts, André Krügel 55, Hermann Otz 55, Maurice Raboud 54, Robert Switalski 54, René Krügel 52, Jacques Baehler 51, Claude Duflon 51, Maurice Mojonnet 51.**

Grande maîtrise. — Robert Switalski 520. — **Petite maîtrise.** — André Krügel 491, Maurice Raboud 491, Samuel Willener 482.

CIBLE LIBERTÉ. — **Distinction individuelle :** Maurice Mojonnet 357.

CIBLE ART. — **Distinctions individuelles :** Maurice Mojonnet 442, Maurice Raboud 442, Gaston Hamel 441, Lucien Frasse 437, Samuel Willener 437, Henri Schlittler 432.

CIBLE MILITAIRE. — **Distinctions individuelles :** Gaston Hamel 80, Jacques Baehler 76, Robert Switalski 74, Samuel Willener 74.

CIBLE BIENNA. — **Distinctions individuelles :** Gaston Hamel 56, Jacques Baehler 54, Samuel Willener 54, Maurice Raboud 53, Ferdinand Aellen 52, André Krügel 52, Claude Duflon 52.

CIBLE VÉTÉRAN. — **Distinction individuelle : Robert Switalski 431.**

CIBLE DONS D'HONNEUR. — Marcel Krügel 194.

A 100 MÈTRES

CIBLE ÉQUIPE. — **1re équipe : moyenne 31.875, rang 341 ; 2me équipe : moyenne 33.000, rang 175. — Distinctions individuelles : Jacques Baehler 38. Gaston Hamel 36, Léon Monnet 36, André Krügel 35, Maurice Raboud 35, André Mutter 34, Samuel Willener 33, Claude Duflon 33, Léon Tharin 33.**

CIBLE CAMPAGNE. — **Distinctions individuelles : Lucien Frasse 36, Maurice Raboud 35, René Krügel 34.**

A 50 MÈTRES

CIBLE SECTION (couronne de laurier avec feuilles or). —Moyenne de la section 91.285, rang 27. — **Distinctions individuelles : Claude Duflon 95, Hermann Otz 95, Robert Switalski 95.**

CIBLE ÉQUIPE. — Moyenne 65.800, rang 106. — **Distinctions individuelles : Hermann Otz 76, Lucien Frasse 73.**

GRANDE MAITRISE. — Hermann Otz 534,9 (16me de Suisse), Robert Switalski 522.

CIBLE LIBERTÉ. — **Distinctions individuelles : Hermann Otz 174,8, Robert Switalski 173,2.**

CIBLE ART. — **Distinctions individuelles : Robert Switalski 213, Hermann Otz 208,7, Lucien Frasse 206,6.**

CIBLE MILITAIRE. — **Distinctions individuelles : Hermann Otz 73, Robert Switalski 73, Jean-Louis Franel 72, Lucien Frasse 70.**

CIBLE BIENNA. — **Distinctions individuelles : Hermann Otz 53, Robert Switalski 53.**

CIBLE CAMPAGNE. — **Distinctions individuelles : Hermann Otz 74, Lucien Frasse 70.**

CIBLE DONS D'HONNEUR. — Hermann Otz 92, Robert Switalski 91.

Un beau prix du Tir fédéral

Le prix de plus grande valeur du Tir fédéral, une voiture (notre photo) a été remis solennellement à M. Otto Siegrist de Genève. Celui-ci a réalisé, sur la cible Liberté, un total peu commun (99, 97, 99 et 93 points ; total 388 points.)

PESEUX

(c) Dimanche soir, la fanfare l'« Echo du Vignoble » est allée recevoir les membres de la société de tir « Aux Armes de guerre », de Peseux qui rentraient de Bienne avec de nombreux prix et couronnes, se classant comme seule section neuchâteloise à concourir en première catégorie au 19me rang et première section romande.

Sur 37 participants, il y avait 26 résultats obligatoires et, au concours d'équipes, les Subiéreux se classent au 26me rang sur 1146 équipes.

Il faut relever le beau résultat obtenu par M. Louis Roquier à la cible Helvetia prenant le 8me rang avec un total de 980 points. En outre, fait assez rare dans les annales d'un Tir fédéral, M. Louis Linder, ainsi que son fils Bernard âgé de 16 ½ ans, ont fait une couronne au tir de sections, le premier avait 51 points tandis que son fils en obtenait 53.

Au nom du Conseil communal, M. Marcel Hoffmann salua les tireurs et les félicita de leurs magnifiques résultats.

M. Jacques Lehmann, vice-président des sociétés locales, apporta également les félicitations dues en pareille circonstance.

Relevons que M. Bernard Linder est le plus jeune tireur de Suisse qui ait participé au Tir de Bienne et qu'à ce titre-là, il recevra un prix spécial en plus de la couronne à laquelle il avait droit.

CHÉZARD-SAINT-MARTIN

(c) Notre société de tir a été chaleureusement accueillie dimanche soir à son retour de Bienne où elle était allée quérir ses couronnes, prix et distinctions. La fanfare la reçut aux accents d'une marche entraînante, puis M. Maurice Evard-Evard, président de commune, salua les tireurs et leur adressa les félicitations qui convenaient. Il releva les beaux résultats obtenus par quelques-uns d'entre eux et encouragea leurs camarades, les jeunes en particulier, à suivre la trace des aînés.

Au nom de la Société de tir, M. Rémy Jaquet remercia à son tour les autorités de la belle réception qu'elle leur a réservée et dit tout le plaisir que nos tireurs ont eu à participer à la fête fédérale.

La section concourait en 5me catégorie avec 19 tireurs. Elle est sortie 54me sur 370 sections, avec un résultat de 50,375 points. Cinq de ses membres obtiennent la distinction, MM. Eugène Kagi avec 52 points, Jean Meyer, 52 points, Louis Blaser, 51 points, René Luthy, 51 points, et Charles Veuve, 51 points. La section obtient une couronne de laurier avec franges or et comme prix une superbe pendule neuchâteloise. MM. Daniel Diacon et Louis Blaser obtiennent également une distinction au pistolet.

La soirée se termina à l'hôtel de la Croix d'Or où, autour d'un bon verre, entre tireurs, parents et amis, les commentaires allèrent bon train dans la meilleure ambiance.

FLEURIER

(c) La délégation des sociétés de tir fleurisanes, qui ont participé au Tir fédéral de Bienne, a été reçue dimanche soir à la gare par l'harmonie «L'Espérance».

Après le cortège, les participants se retrouvèrent au Cercle démocratique où MM. Arthur Grossenbacher, au nom des « Armes Réunies » et Louis LeCoultre pour le « Grütli », prirent la parole ainsi que M. Charles Kœnig, président du Conseil communal, lequel apporta des félicitations aux tireurs locaux rentrés avec des couronnes de laurier et plusieurs prix individuels.

COLOMBIER

(c) Dimanche soir, le Conseil communal, l'Association des sociétés locales et la population avaient tenu à accueillir, à leur rentrée de Bienne, les tireurs des « Armes-Réunies » qui viennent de remporter, dans le concours de sections du Tif fédéral, un remarquable succès.

Un cortège conduit par la Musique militaire parcourut les principales rues du village. Puis, une cérémonie eut lieu au restaurant des Deux-Colombes, au cours de laquelle MM. René Gessler, président de l'Association des sociétés locales, et François Berthoud, conseiller communal, félicitèrent notre société de tir, de son brillant comportement lors de ces importantes joutes fédérales, comportement dû avant tout à cette maîtrise qui ne s'acquiert qu'au cours d'un long et consciencieux entraînement. Le Conseil communal offrit le vin d'honneur traditionnel.

M. Albert Cornu, président de la société de tir, remercia et tint à relever qu'après une pénible série d'échecs enregistrés tant à Coire, en 1949, qu'à Lausanne, en 1954, la société qu'il préside était fière de se présenter cette fois en pouvant faire état de résultats très honorables. Cet événement est d'autant plus heureux qu'il coïncide avec le 20me anniversaire de la fondation des « Armes Réunies ». C'est, en effet, en 1938, que la société est née de la fusion des « Armes de Guerre » et « Tir militaire ».

Les résultats :

Concours de section à 300 m. — Couronne de laurier avec franges or pour une moyenne de 50,294 établie sur la base des tirs individuels suivants : Camille Weissbrodt, 56 ; Rémy Abbet, 54 ; Paul Emch, 54; Fritz Grether, 51; René Amez-Droz, 50; Pierre Béguin, 50; Franz Gerber, 50; Albert Cornu, 50; Emile Jeanneret, 50; Armand Cuany, 49; Jean Kettiger, 49; Eric Meier, 49 Max Pellaton, 49 ; Roger Poirier, 49; Georges Treuthardt, 49; Charles Dellenbach, 48; René Berton, 48.

Concours de section à 50 m. — Couronne de laurier avec franges argent pour une moyenne de 89,285, établie sur la base des tirs individuels suivants : Robert Bachelin, 93; Georges Treuthardt, 93 ; Franz Holzmann, 91 ; Albert Cornu, 90; Albert Matile, 87 Arduiro Piattini, 86; Jean Staudenmann, 85.

DOMBRESSON

(c) Dimanche soir, les tireurs revenant de Bienne ont été reçus chaleureusement au village par la fanfare et la population.

Des félicitations leur ont été adressées par MM. Cl. Vaucher, président de commune, R. Nussbaum, président des sociétés locales et Cl. Bourquin, président de la société de tir. Un vin d'honneur leur a été offert par la commune. Voici les principaux résultats de cette compétition nationale :

La section a obtenu la moyenne honorable de 49,636 points, gagnant une couronne laurier argent en 4me catégorie.

A la cible section individuelle obtiennent : MM. Albert Sermet, 54 ; Cl. Bourquin, 52 ; Jacques Gaberel, 50 et Willy Junod, 50.

A la cible Bienna : Willy von Gunten, 54; Jean von Gunten, 52.

A la cible militaire : Georges Mentha, 77 et Albert Sermet, 75.

COUVET

(c) Dimanche soir, les tireurs de « La Carabine » rentrant de Bienne où venaient d'être proclamés les résultats du dernier Tir fédéral ont été reçus à la gare du Régional par la fanfare l'« Avenir », les bannières et les délégations des sociétés locales et des autorités communales et de nombreux amis. Un cortège se forma pour accompagner les tireurs à leur local, à l'hôtel de l'Aigle. Devant l'hôtel où s'était massée une foule assez nombreuse, M. Pierre Zaugg, vice-président de l'Union des sociétés locales, félicita les tireurs des beaux résultats obtenus : à 300 m., couronne de laurier avec feuilles or, pour une moyenne de 50, 416 et le 235me rang sur 785 sociétés en troisième catégorie, et à 50 m., couronne de laurier avec feuilles or, moyenne 91, rang 35, sur 231, en troisième catégorie également. C'est la première fois que nos tireurs rentrent d'un tir fédéral avec deux couronnes d'or.

Les meilleurs résultats individuels sont obtenus par MM. Robert Gaille, 511, grande maîtrise au fusil, Jacques Thierrin, 499, petite maîtrise au fusil, et Edouard Vanner, 486, petite maîtrise au pistolet.

Le président de « La Carabine », M. Albert Peng, remercia les délégations pour leur accueil si cordial et dit sa joie et sa satisfaction.

Une modeste agape réunit ensuite les tireurs et leurs amis dans le local de la société au cours de laquelle M. Constant Jaquemet, président du Conseil communal et membre honoraire de « La Carabine » apporta le salut et les félicitations des autorités et rappela quelques souvenirs du Tir fédéral d'Aarau.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE

(COURS DE CLOTURE)

ZURICH

OBLIGATIONS	11 août	12 août
3 ½ % Féd. 1945 déc.	103.35	103.35 d
3 ¼ % Féd. 1946 avril	102.50	102.50
3 % Féd. 1949	99.75 d	99.75 d
2 ¾ % Féd. 1954 mars	96.25 d	96.25 d
3 % Féd. 1955 juin	99.25	99.30
3 % C.F.F. 1938	100.— d	100.—
ACTIONS		
Bque Pop. Suisse (p.s.)	780.— d	780.— d
Union Bques Suisses	1480.—	1480.—
Société Banque Suisse	1295.—	1294.—
Crédit Suisse	1328.—	1328.—
Electro-Watt	1145.—	1135.—
Interhandel	1970.—	1945.—
Motor-Columbus	1070.—	1068.—
S.A.E.G., série 1	78.50	78.— d
Indelec	717.—	715.—
Italo-Suisse	415.—	410.—
Réassurances Zurich	1930.—	1930.—
Winterthour Accid.	755.—	745.— d
Zurich Assurance	4100.—	4090.—
Aar et Tessin	1135.—	1150.—
Saurer	1050.—	1055.—
Aluminium	3070.—	3055.—
Bally	1115.—	1120.—
Brown Boveri	1828.—	1835.—
Fischer	1245.—	1250.—
Lonza	970.—	965.— d
Nestlé Alimentana	2900.—	2900.—
Sulzer	2025.—	2020.—
Baltimore	163.—	161.50
Canadian Pacific	125.—	124.—
Pennsylvania	64.75	63.75
Aluminium Montréal	134.—	129.50
Italo-Argentina	18.75	18.— d
Philips	342.—	344.—
Royal Dutch Cy	197.—	194.—
Sodec	25.— d	24.50 d
Stand. Oil Nwe-Jersey	242.50	241.—
Union Carbide	471.—	468.—
American Tel. & Tl.	777.—	782.—
Du Pont de Nemours	846.—	841.—
Eastman Kodak	508.—	508.—
General Electric	276.50	275.—
General Foods	286.—	285.—
General Motors	189.50ex	190.50
International Nickel	361.—	357.50
Internation. Paper Co	448.—	443.—
Kennecott	420.—	414.—
Montgomery Ward	163.50	164.50
National Distillers	108.—	108.—
Allumettes B	72.—	71.50
U. States Steel	301.50	303.50
F.W. Woolworth Co	200.— d	202.—

BALE

ACTIONS		
Ciba	4800.— d	4770.—
Schappe	655.— d	660.—
Sandoz	4400.—	4365.—
Geigy nom.	4325.—	4325.—
Hoffm.-La Roche (b.j.)	12980.—	12900.—

LAUSANNE

ACTIONS		
B.C. Vaudoise	775.—	770.— d
Crédit F. Vaudois	748.—	747.—
Romande d'électricité	497.—	497.—
Ateliers constr. Vevey	540.— d	545.— d
La Suisse Vie (b.j.)		
La Suisse Accidents	4700.—	4650.— d

GENÈVE

ACTIONS		
Amerosec	181.50	180.50
Aramayo	26.—	25.50
Chartered	40.— d	40.— d
Charmilles (Atel. de)	870.—	880.—
Physique porteur	780.—	785.—
Sécheron porteur	535.—	530.— d
S.K.F.	195.—	192.— d

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise

Télévision Electronic	12.77
Tranche canadienne $ can.	104.50

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	11 août	12 août
Banque Nationale	665.—	665.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	620.— d	620.— d
La Neuchâteloise as.g.	1325.— d	1325.— d
Ap. Gardy Neuchâtel	220.— d	220.— d
Câbl. élec. Cortaillod	14500.—	14300.— d
Câbl. et Tréf. Cossonay	4000.— d	4000.— d
Chaux et cim. Suis. r.	2325.— d	2325.— d
Ed. Dubied & Cie S.A.	1650.— d	1650.— d
Ciment Portland	4650.— d	4650.— d
Etablissem. Perrenoud	480.— d	480.— d
Suchard Hol. S.A. «A»	380.— d	380.— d
Suchard Hol. S.A. «B»	1875.— d	1885.— d
Tramways Neuchâtel	520.— d	520.— d
Sté Navigation lacs Ntel-Morat, priv.	70.— d	70.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	99.— d	99.— d
Etat Neuchât. 3½ 1945	100.50 d	100.50 d
Etat Neuchât. 3½ 1949	100.50 d	100.50 d
Com. Neuch. 3½ 1947	97.50 d	97.50 d
Com. Neuch. 3% 1951	92.— d	92.— d
Ch.-de-Fonds 4% 1931	100.—	100.— d
Le Locle 3½ 1947	98.50 d	98.50 d
Forc. m. Chât. 3¼ 1951	95.50 d	95.50 d
Elec. Neuch. 3% 1951	92.— d	92.— d
Tram. Neuch. 3½ 1946	96.— d	96.— d
Chocol. Klaus 3¼ 1938	97.— d	97.— d
Paillard S.A. 3¼ 1948	99.50 d	99.50 d
Suchard Hold 3¼ 1953	94.— d	94.— d
Tabacs N.Ser. 3½ 1950	98.— d	98.— d

Taux d'escompte Banque Nationale 2 ½ %

Billets de banque étrangers

du 12 août 1958

	Achat	Vente
France	—.90	—.96
U.S.A.	4.26	4.30
Angleterre	11.80	12.20
Belgique	8.40	8.65
Hollande	111.—	114.—
Italie	—.67	—.70
Allemagne	100.—	103.—
Autriche	16.30	16.70
Espagne	7.85	8.35

Marché libre de l'or

Pièces suisses	31.25/33.25
françaises	32.50/34.50
anglaises	39.50/42.—
américaines	8.—/8.50
lingots	4830.—/4880.—

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque Cantonale Neuchâteloise

SUISSE

Les caisses Raiffeisen en 1957

Le mouvement Raiffeisen suisse est en droit de se déclarer satisfait des résultats enregistrés au cours de ce dernier exercice.

Par les fondations intervenues dans six cantons de seize nouvelles caisses, le nombre des institutions Raiffeisen affiliées à l'Union suisse des caisses de crédit mutuel a été porté à 1040. Elles groupent 117,189 sociétaires, effectif en augmentation de 3002 comparativement à l'année précédente.

La somme globale des bilans de toutes les caisses atteint 1577,5 millions, résultat supérieur de 83 millions à celui de 1956. Le seul chapitre des fonds confiés affiche un accroissement de quelque 85 millions, traduisant ainsi un élargissement supérieur à celui constaté par le bouclement précédent, ce qui fait que l'augmentation du bilan provient uniquement des nouveaux dépôts. Ce résultat n'est donc aucunement flatté par des emprunts quelconques. Au contraire, les crédits consentis temporairement aux caisses par l'Union suisse ont même subi une réduction d'environ 8 millions.

Après couverture de tous les frais généraux et d'administration, compte tenu des impôts de l'ordre de 1,25 million et de l'intérêt distribué aux parts sociales, le bénéfice net restant, de 5,09 millions, a été intégralement versé aux réserves, conformément aux prescriptions statutaires. Elles atteignent de ce fait 71,3 millions, portant l'ensemble des fonds propres à plus de 83 millions de francs. En augmentation de 180 millions, le chiffre d'affaires s'est élevé à 3333 millions. En tant qu'office financier de compensation au service de l'organisation Raiffeisen, la caisse centrale de l'Union enregistre un rendement net de 725,000 francs (771,000 fr.), sans le solde reporté de l'exercice précédent, pour une somme de bilan pour ainsi dire inchangée de 270 millions. De ce bénéfice réalisé, 300 mille francs ont été attribués aux réserves qui se montent de ce fait à 6,2 millions, 388,000 fr. ont été destinés au paiement d'un intérêt de 4 % du capital social, tandis que le solde, 37,000 fr., était reporté à nouveau.

Les trente caisses de la Fédération neuchâteloise comptent 2486 membres avec 9628 déposants d'épargne. En augmentation de 1,8 million, le bilan général atteint 26,5 millions de francs avec un chiffre d'affaires de 50,4 millions. Le bénéfice net de 100,000 fr., intégralement versé aux réserves, porte ces dernières à 878,000 francs.

POLOGNE

Développement de la production pétrolière

On apprend de source bien informée à Berlin-Ouest que la Pologne entend développer la production du pétrole dans la province de Poméranie. Des géologues polonais et des techniciens soviétiques ont entrepris depuis six ans des recherches en vue de découvrir des gisements de pétrole en Poméranie, recherches qui ont été couronnées de succès au sud-ouest de Polzin, près de Belgard, ainsi que près de Stolp.

LA VIE SOCIALE

PERREUX, HOSPICE CANTONAL

L'hospice cantonal de Perreux a soigné, en 1957, 611 malades. L'effectif était de 421 au 1er janvier 1957 et de 429 au 31 décembre, avec 190 entrées, 128 sorties et 54 décès. La durée des séjours a été de 40 pour moins d'un mois, 49 pour 1 à 6 mois, 13 pour 6 à 12 mois, 20 de 1 à 5 ans et 6 pour plus de 5 ans. Le résumé des comptes de l'exercice 1957 donne 1.604.097 fr. 45 aux recettes et 2.713.815 fr. 86 aux dépenses, laissant ainsi un déficit de 1.109.718 fr. 41 à couvrir par l'allocation de l'Etat.

MAISON DE SANTÉ DE PRÉFARGIER

Le 109me rapport présenté par le Dr O. Riggenbach montre que l'effectif, qui était de 230 au début de l'année dernière, n'était plus que de 218 à la fin 1957, les admissions ayant été de 244 malades, les sorties de 256. Le nombre des journées a été de 82.751, contre 83.303 en 1956. Pour les sorties, on note 78 malades guéris, 128 dont l'état s'est amélioré, 34 dont l'état est stationnaire, tandis que 16 pensionnaires sont décédés.

FONDATION DU SANATORIUM POPULAIRE NEUCHATELOIS

Le total des journées de malades en 1957 a été de 28.594, soit 6073 de plus qu'en 1956. Pendant l'année, 144 malades sont entrés au sanatorium, dont 76 habitent le canton de Neuchâtel, contre 55 en 1956, tandis que 135 malades en sortaient.

SECRÉTARIAT DES SUISSES A L'ÉTRANGER

Le nombre des Suisses établis à l'étranger est stationnaire. Ils sont de 164.048, dont 110.467 en Europe, répartis dans 28 pays. Leur nombre en Asie est de 3690, en Afrique de 10.643, en Amérique de 36.815 et en Australie de 2433.

A ces chiffres qui ne concernent que les personnes possédant uniquement le passeport suisse, il convient d'ajouter 90.108 personnes possédant une deuxième nationalité.

Communiqués

Un plongeon de 45 mètres d'un hélicoptère

Dimanche prochain, Roger Froidevaux plongera dans le Doubs d'une hauteur de 45 mètres. Il présentera d'abord quelques exercices de trapèze suspendu sous l'hélicoptère d'Hermann Geiger avant de se laisser tomber dans le Doubs, aux Brenets.

En complément de programme, Marina Doria, championne du monde, Pierre Jaeger, champion suisse et quelques espoirs du ski nautique rivaliseront d'élégance et d'audace.

Rappelons que R. Froidevaux a plongé, il y a quelques semaines, d'une hauteur de 15, 23 et 27 mètres, depuis les rochers qui bordent le lac des Brenets.

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

et vous vous sentirez plus *dispos*

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé !

Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Fr. 2.35.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

UN SECOND SOUS-MARIN ATOMIQUE AMÉRICAIN

Le « Skate » a traversé à son tour le pôle Nord

WASHINGTON, 13 (A.F.P.). — Un second sous-marin atomique américain, le « Skate », a traversé à son tour le pôle Nord.

Un porte-parole de la marine a fait mardi soir la déclaration suivante à la presse :

« Le sous-marin atomique «Skate», qui a appareillé de New-London, Connecticut, le 30 juillet pour se livrer à des explorations sous la glace arctique, a traversé lundi le pôle Nord.

» Le navire a atteint le pôle à 1 h. 47 G.M.T., lundi. Par la suite, le « Skate » a fait surface dans un champ de glace à environ 40 milles du pôle et a rapporté le fait qu'il avait passé au pôle. Le sous-marin poursuit actuellement son exploration sous la glace. »

IL FAIT SURFACE DEUX FOIS

Le porte-parole a également indiqué que le submersible avait fait surface par deux fois dans un champ de glace, dont l'une des deux fois à une quarantaine de milles du pôle d'où il avait fait connaître par radio son exploit. La première fois qu'il était remonté à la surface il y a plusieurs jours, ce fut pour essayer des appareils de radio.

Au terme de sa croisière Pacifique-Europe par le pôle Nord

Le « Nautilus » a été accueilli triomphalement à Portland

Des milliers d'Anglais se pressaient sur les quais

PORTLAND, 12 (A.F.P. et Reuter). — Le sous-marin américain « Nautilus », à propulsion atomique, est arrivé, mardi après-midi, à la base navale de Portland (Dorset), sur la côte sud de l'Angleterre, achevant ainsi la première croisière Pacifique - Europe par le pôle Nord.

Un accueil triomphal a été réservé au « Nautilus » à son arrivée. Le jeune capitaine du sous-marin, Bill Anderson, manœuvrait lui-même son bâtiment. Il avait quitté le « Nautilus » la semaine dernière au Grœnland pour se rendre à Washington, où le président Eisenhower lui a remis l'insigne de la Légion du mérite. Lundi, Anderson était arrivé à Londres, d'où il rejoignit son sous-marin par hélicoptère.

MESSAGES DE FÉLICITATIONS

Des milliers de personnes se pressaient sur les quais lorsque le « Nautilus » entra dans le port. Des musiques militaires jouaient, les sirènes des navires hurlaient et plusieurs bateaux-pompes braquaient leurs lances vers le ciel. Des millions d'Anglais ont pu suivre la scène sur l'écran de leur appareil de télévision. L'équipage du sous-marin a reçu des centaines de messages de félicitations.

LE CAPITAINE ANDERSON RÉVÈLE

Le capitaine Anderson a révélé qu'aucun sous-marin de type ordinaire ne pourrait faire la traversée arctique que vient d'effectuer le « Nautilus ».

Interrogé quant aux applications pratique de sa croisière, le capitaine Anderson a expliqué qu'il serait dorénavant possible de fabriquer des pétroliers sous-marins capables de transporter du pétrole de l'Alaska vers l'Europe en passant sous le pôle.

Le capitaine Anderson a d'autre part révélé que le voyage du « Nautilus » avait permis d'établir que l'épaisseur de la banquise était très supérieure à ce que l'on croyait jusqu'à ce jour.

Avant l'assemblée de l'ONU

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La résolution soviétique donnerait pour instructions au secrétaire général de l'O.N.U. de renforcer le groupe d'observation des Nations Unies au Liban et d'envoyer un groupe d'observation en Jordanie « en vue de contrôler le retrait des troupes américaines et britanniques du Liban et de la Jordanie et la situation le long des frontières de ces pays ».

M. Couve de Murville n'envisage pas de se rendre à New-York

PARIS, 12 (A.F.P.). — Aucune décision définitive n'a encore été prise concernant la participation française aux prochains débats.

M. Maurice Couve de Murville, ministre des affaires étrangères, n'envisage pas actuellement de se rendre à New-York, mais on n'exclut pas, dans les milieux bien informés, qu'il puisse partir si sa présence se révélait utile.

Activité diplomatique

NEW-YORK, 12 (Reuter). — On a noté mardi, au siège des Nations Unies, une augmentation de l'activité diplomatique en vue de l'ouverture, mercredi, du débat de l'assemblée générale de l'O.N.U. sur le Proche-Orient. Le secrétaire général Hammarskjœld s'est entretenu avec les délégués du Danemark, d'Israël, d'Italie et de Jordanie. Des entrevues séparées étaient prévues avec les ministres des affaires étrangères de l'Union soviétique, des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. On croit savoir que M. Hammarskjœld a discuté avec ses interlocuteurs le plan en cinq points pour le Proche-Orient, qu'il avait présenté vendredi passé.

L'opposition libanaise enverra ses propres délégués

BEYROUTH, 12 (Reuter). — L'opposition libanaise a annoncé mardi qu'elle s'en tient à son projet d'envoyer sa propre délégation à l'assemblée générale des Nations Unies à New-York.

La question de Chypre devant les Nations Unies

ATHÈNES, 12 (Reuter). — Le ministre grec des affaires étrangères, M. Averoff, a déclaré mardi qu'il avait demandé au délégué permanent de la Grèce aux Nations Unies de faire figurer la question de Chypre à l'ordre du jour de l'assemblée générale des Nations Unies.

Dans un gouffre du mont Margareis

Des spéléologues atteignent la cote — 680 mètres

Cet exploit constitue un nouveau record de descente en Italie

CONI, 12 (A.F.P.). — L'expédition spéléologique internationale au mont Margareis, dans la région d'Ormea, à 90 kilomètres de Coni, a atteint, mardi, la cote moins six cent quatre-vingts mètres dans un gouffre en partie inexploré qui est le plus profond d'Italie et le deuxième du monde. Cet exploit établit un nouveau record de descente en Italie.

Le massif des Margareis est le plus haut des Alpes entre le Piémont et la Ligurie, et comprend de nombreux gouffres inexplorés parcourus de violents courants d'eau glacée et en partie radioactive.

L'ancien record

L'expédition, qui a commencé le 2 août, est dirigée par le professeur français Raymond Gache, et M. Max Coudère. Elle comprend des spéléologues de l'Association de Coni, du Spéléo-club de Paris, du club Martel de Nice et du Yorkshire Ramblers de Clynton. Deux autres expéditions italiennes, l'une de Trieste, l'autre de Turin, explorent parallèlement la montagne. Le précédent record de descente italien avait été établi au mois d'août 1957 par des spéléologues turinois à la cote moins 673 — dans ce même gouffre précédemment exploré jusqu'à la cote moins 645 — par une expédition française dirigée par le professeur Gache.

En FRANCE, le général de Gaulle ne répondra pas directement à la dernière lettre de M. Khrouchtchev. L'ambassadeur de France à Moscou a été chargé de faire savoir au gouvernement soviétique que le président du conseil avait pris note de cette lettre.

Le premier numéro de « Bled » commence dans l'armée la campagne des « oui » au référendum. A cette occasion, il s'est livré à des attaques contre MM. Daladier, Mendès-France et Félix Gaillard, lesquelles ont provoqué de vives réactions dans certains milieux gouvernementaux.

Des cambrioleurs se sont emparés d'une somme de 250.000 francs français, de bijoux en or et d'une collection de pièces d'or dans un appartement de Lyon. La valeur des objets dérobés est estimée à 8 millions de francs français.

M. Murphy a quitté Paris mardi matin pour regagner Washington et faire un rapport à M. Eisenhower sur sa mission au Proche-Orient.

En POLOGNE, M. Stevenson a quitté mardi matin Varsovie par la route pour la Tchécoslovaquie.

AU LIBAN

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

L'opposition libanaise invite ses amis à la vigilance

BEYROUTH, 12 (A.F.P.). — Avant même que le gouvernement libanais n'ait fait connaître sa réaction après l'annonce du réembarquement du premier bataillon américain de « marines », le leader de l'opposition, l'ancien premier ministre Saeb Salam, a qualifié cette décision de « symbolique » et invite ses amis à la vigilance.

« Le communiqué américain, a-t-il déclaré, est venu confirmer ce que nous avons déjà dit, à savoir que l'intégrité et l'indépendance du Liban ne sont pas en danger. Tout en me félicitant de ce pas symbolique vers l'évacuation, l'expérience passée et les événements nous commandent d'être vigilants à l'égard de telles mesures qui ne donnent pas satisfaction à nos revendications : le départ de toutes les troupes d'occupation. »

ITALIE

Bilan des accidents de lundi

Dix-huit tués, dix noyés, vingt et un blessés

ROME, 12 (A.F.P.). — Dix-huit morts et 21 blessés, dont sept dans un état désespéré, tel est le bilan des accidents de la circulation qui se sont produits lundi sur l'ensemble du territoire italien. La plupart de ces accidents ont été causés par l'imprudence des conducteurs, notamment en ce qui concerne la vitesse.

D'autre part, dix personnes se sont noyées au cours de baignades en mer, ou dans des lacs et dans des fleuves.

DERNIÈRE HEURE

Incendie au « Royal Palace » d'Evian

Le plus grand hôtel d'Evian, le « Royal Hôtel », dont la clientèle a été évacuée, a pris feu.

C'est peu avant minuit que la sirène a jeté l'affolement général. Un incendie d'une grande violence venait de se déclarer dans les combles du palace.

Les pompiers de Genève, de Thonon et d'Evian cherchent à préserver la partie ouest de l'établissement.

Cinéma des **Arcades** ✆ 5 78 78
Aujourd'hui, à 15 h. et 20 h. 30
DERNIER JOUR
L'ESPION
de la dernière chance
Une fantastique histoire vécue tirée de l'œuvre « Ma vie d'espion » d'ERICH GIMPEL

En France et en Italie

Six alpinistes font une chute mortelle

CHAMBÉRY, 12 (A.F.P.). — Un alpiniste parisien a fait, lundi soir, une chute mortelle de 800 mètres à l'Aiguille du Goûter.

Sept personnes, parties en ascension à la pointe Albaron (3627 m.), en face du col de l'Iseran, ont été surprises près du glacier des Evettes lorsque des séracs se détachèrent. Trois alpinistes ont été emportés. Leurs camarades de cordée donnèrent l'alerte et l'hélicoptère de la protection civile se joignit aux sauveteurs : il y a deux morts. M. Eugène Delachenal, 46 ans, ingénieur à Paris, fils du député de la Savoie, et Mlle Chantal Reverdy, 18 ans, sa nièce. Une troisième victime est blessée grièvement, M. Bernard Delachenal, professeur, qui a été transporté à l'hôpital de Chambéry.

M. Eugène Delachenal était directeur-adjoint de la Banque européenne d'investissement à Bruxelles.

Encore une chute mortelle en Savoie

ANNECY, 12 (A.F.P.). — M. Jules Couture, 36 ans, industriel demeurant à Paris, était venu en vacances avec sa famille à Thône (Haute-Savoie).

Lundi, il partit seul pour faire une promenade dans la montagne de Morette. Le soir, il n'était pas rentré. Des recherches furent organisées et hier matin, le cadavre de l'industriel était découvert au bas d'une barre rocheuse, la tête fracassée.

Une chute de 600 mètres : deux morts

BELLUNO, 12 (A.F.P.). — Deux alpinistes, dont on ignore l'identité, ont trouvé la mort alors qu'ils escaladaient la paroi « Cassin » de la tour Trieste, dans le groupe du Civetta, un des plus hauts sommets des Dolomites (3218 mètres). La paroi « Cassin » présente une verticale de 700 mètres. Les deux alpinistes ont déroché d'une hauteur de 600 mètres et se sont écrasés dans les éboulis en contre-bas.

FRANCE

Conséquences tragiques de l'orage

BESANÇON, 13 (A.F.P.). — Le violent orage qui s'est abattu lundi a eu des conséquences tragiques dont certaines n'ont été connues que mardi.

C'est ainsi qu'on a découvert à son domicile à Lavoncourt (Haute-Saône), le cadavre de Mme Marie Carry, 75 ans.

La septuagénaire avait été assommée par une lourde porte arrachée de ses gonds par le vent.

Près de Gray (Haute-Saône), le petit Noël Lacroix, 10 ans, qui traversait la rue pour se mettre à l'abri a été atteint par une grosse branche d'arbre. Souffrant d'une fracture du bassin, il a été transporté à l'hôpital de Gray, où son état a été jugé désespéré.

M. Pinay parle d'un ajustement du franc français

LONDRES, 12 (A.F.P.). — M. Antoine Pinay a indiqué au correspondant du « Financial Times » à Paris, au cours d'une interview, qu'il considère la bataille contre l'inflation comme la tâche immédiate la plus importante qui se présente à lui. Cette bataille, a ajouté le ministre des finances, peut être gagnée ou perdue avant la fin de l'année. « Si nous tolérons une réapparition de la spirale des salaires cet automne, nous tromperons, en fait, les travailleurs comme ils ont été trompés en 1956-1957 — et je ne resterai pas ici pour le faire, a affirmé M. Pinay.

Selon le correspondant, le ministre estime qu'il sera possible de dissuader les syndicats de formuler des demandes d'augmentation cet automne, s'il peut leur être prouvé que les prix sont stables ou même s'ils fléchissent.

Une fois la stabilité des prix réalisée, des augmentations du salaire réel pourront suivre. Ensuite le moment pourrait être opportun pour donner au franc un taux de change réaliste et provoquer une expension réelle des exportations françaises.

Cinéma **STUDIO** 18 ans
Aujourd'hui à 15 h. et 20 h. 30
DERNIER JOUR
LE PIÈGE
avec
Raf VALLONE Magali NOËL
Charles VANEL
Un grand film d'atmosphère français

CHRONIQUE RÉGIONALE

LA VILLE

AU FEU !

Des rideaux en feu

Les premiers secours ont été appelés hier à Hauterive, mais, au moment de leur départ, un téléphone les informait que tout danger était déjà écarté : le feu propagé d'un fourneau à des rideaux avait pu être éteint par le locataire de l'immeuble.

VIGNOBLE

AUVERNIER

Un cantonnier bousculé par une auto

Hier à 16 h. 30, M. M., de Saint-Imier, venant de Serrières, arrivait à l'entrée d'Auvernier. Il heurta un cantonnier, M. José Bourquin, né en 1937, de Fontaines, qui avait fait un écart.

Le jeune homme a été conduit chez un médecin. Il souffre de blessures au bras et à la jambe droite.

VAL-DE-RUZ

CERNIER

Au tribunal de police

(sp) Le tribunal de police du Val-de-Ruz a siégé mardi, sous la présidence de M. Yves de Rougemont, assisté de M. A. Duvanel, greffier.

Au début de l'audience, le président donne lecture du jugement d'une cause signalée dans notre chronique de la semaine dernière. Pour lésions corporelles, suite de coups, A. S., des Hauts-Geneveys, est condamné à vingt jours d'emprisonnement avec sursis pendant quatre ans ; il paiera une partie des frais de la cause, soit 300 fr. ; son camarade B. se voit infliger dix jours d'arrêts avec sursis pendant deux ans et paiera 150 fr. de frais.

B. S., domicilié à Dombresson, rentrait, la nuit du 9 juin, à son domicile en état d'ivresse et échangeait avec sa femme des propos passablement bruyants qui éveillèrent les locataires de la maison. Pour scandale nocturne dont B. S. n'est pas seul responsable, le prévenu n'est condamné qu'au paiement de la cause, soit 15 francs.

Au tribunal correctionnel

(sp) Le tribunal correctionnel du Val-de-Ruz a tenu audience mardi, sous la présidence de M. Yves de Rougemont, assisté des jurés, Mme Luthy, de Chézard, M. Kramer, des Geneveys-sur-Coffrane, et M. A. Duvanel, greffier. M. J. Cornu, substitut du procureur général, occupe le siège du ministère public.

Avant l'ouverture des débats, M. Cornu se fait un plaisir de constater que, dans notre canton, pour la première fois, une femme siège au banc des jurés d'un tribunal correctionnel et se dit heureux de voir Mme Luthy à l'honneur.

Après cet aimable début, le tribunal examine la cause de J.-A. Ch., agriculteur aux Vieux-Prés, prévenu d'avoir, dès 1949, soustrait à diverses reprises, par des installations évitant l'enregistrement au compteur, une certaine quantité d'énergie électrique, L'Electricité neuchâteloise S. A., au préjudice de laquelle Ch. a opéré, estime à 4200 fr. le coût de la consommation détournée. Sur cette somme, le prévenu a versé 2500 fr. à titre de dédommagement. Ch. est un agriculteur à qui les difficultés financières ne sont pas étrangères, et la maladie de sa femme a entraîné, pour lui, bien des frais.

Le tribunal condamne Ch. à trois mois d'emprisonnement moins quinze jours de préventive déjà subis et lui accorde le sursis pendant deux ans ; les frais de la cause sont mis à sa charge par 150 francs.

RÉGIONS DES LACS

BIENNE

Collision moto - vélo

(c) Une collision s'est produite mardi matin à 7 heures au point de jonction de la rue du Faucon et de la route de Boujean, entre une cycliste, Mlle Hildegarde Hostettler, de Boujean, et un motocycliste, M. Heinz Härke, de Mâche. Tous deux ont été blessés aux jambes et ont été transportés à l'hôpital de district.

YVERDON

Un Yverdonnois tué par le train à Morges

Au début de la semaine, à un passage gardé, à Morges, un piéton, André Fuchs, né en 1942, apprenti droguiste, domicilié à Yverdon et travaillant à Morges, qui venait de descendre du train, traversa ce passage immédiatement derrière la dernière voiture, après le départ du convoi. Malgré les appels de la garde-barrière, il ne vit pas arriver un train direct roulant vers Lausanne ; il fut atteint par la locomotive, projeté sur le quai à 43 mètres et tué sur le coup.

Une jambe cassée

(c) Lundi, au début de la matinée, M. Hermann Comtesse, âgé de 55 ans, agriculteur à Cheseaux-Noréaz, est malencontreusement tombé de son char et a eu la jambe gauche prise dans une roue. Souffrant d'une grave fracture, il a été transporté à l'hôpital d'Yverdon.

Sous les verrous

(c) La police de sûreté vient de procéder à l'arrestation d'un ressortissant italien, ouvrier dans une usine d'Yverdon, qui s'était emparé d'outillage de précision au préjudice de ses patrons. Il a été conduit aux prisons du district, à disposition du juge informateur.

VALLÉE DE LA BROYE

PAYERNE

Un pneu éclate

(sp) Un jeune automobiliste de Payerne, qui roulait de nuit à Corcelles, a fait une folle embardée à la suite de l'éclatement d'un pneu avant de sa machine. L'auto a fauché un double poteau électrique et a terminé sa course dans un champ.

A part une forte secousse électrique, le conducteur n'a pas été blessé. Le véhicule a subi des dégâts importants.

Les jeux dangereux

(sp) A Corcelles-près-Payerne, un garçonnet jouait avec une petite catapulte, lorsqu'un projectile (une rognure de fil électrique) atteignit à l'œil Mlle Armande Rapin, qui passait non loin de là.

Douloureusement blessée, Mlle Rapin dut recourir aux soins d'un oculiste.

Une jambe cassée

(sp) M. René Hostettler, âgé de 36 ans, agriculteur à Grandcour, qui roulait en moto entre Yverdon et Yvonand, est entré en collision avec une auto.

On l'a transporté à l'hôpital de Payerne avec une jambe fracturée.

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

Nouvelles d'un motocycliste grièvement blessé

M. Albert Ryser, qui samedi soir fut victime d'un terrible accident de motocyclette sur la route cantonale Buttes-Noirvaux, semble aller un peu mieux, bien qu'il n'ait pas repris totalement connaissance à l'hôpital de Fleurier. Il souffre d'une forte commotion cérébrale, d'hémorragies internes. En revanche, il n'a pas de fracture du crâne comme on le craignait.

A LA FRONTIÈRE

Une scierie détruite par le feu

Un incendie s'est déclaré dans la nuit de mardi à la Rivière, près de Pontarlier, qui a entièrement détruit une scierie appartenant à M. Francis Claudet. Le sinistre a été provoqué par la foudre, le feu ayant couvé plusieurs heures. Les dégâts sont évalués à plus de dix millions de francs français. Un lieutenant de pompiers, M. Paul Cordier, de Frasne, a été très grièvement blessé, en se rendant sur les lieux de l'incendie, sa fourgonnette ayant violemment heurté une voiture dans le brouillard.

AUX MONTAGNES

LE LOCLE

La malchance d'un conseiller communal

(c) M. Blaser, conseiller communal popiste, à peine rétabli de la fracture de la jambe droite qu'il s'était faite à ski le 23 mars dernier, a fait dimanche une chute de vélo et s'est fracturé la cheville droite. Ayant le pied dans le plâtre, le conseiller communal Blaser pourra néanmoins vaquer à ses occupations en s'aidant de béquilles.

LES PONTS-DE-MARTEL

Mort subite

(c) Hier à 16 h. 45, un automobiliste a découvert au bord de la route cantonale, près de la Gros de Joux, le corps d'une passante. Il s'agit de Mlle Jeanne Maire, des Ponts-de-Martel, âgé de 66 ans, qui venait de mourir d'une crise cardiaque.

LA CHAUX-DU-MILIEU

Fermeture d'une fabrique

(sp) La petite fabrique qui occupait avant la crise de 1930-1934 une soixantaine d'horlogers et qui, ces dernières années, était occupée par la maison Leitz, des Brenets, employant une douzaine d'ouvrières, vient de fermer ses portes, le travail manquant.

LA CHAUX-DE-FONDS

Une bien vilaine action

(sp) A deux reprises, au cours de ces dernières semaines, les troncs de la chapelle catholique des Crêtets, « Notre Dame de la Paix », ont été dévalisés par des inconnus. Les auteurs de cet acte inqualifiable n'ont pas encore été découverts.

Un voleur arrêté

(sp) Lundi soir à 18 h. 30, un inconnu qui venait de voler une voiture entra en collision avec une automobile et une motocyclette devant le feu rouge du Casino. Au moment où l'agent s'approcha de lui pour l'interroger, il s'enfuit à toutes jambes. Il a été rejoint par les agents au-dessus de la gare. Arrêté sur-le-champ, il a été conduit dans les prisons de la Promenade. Il s'agit du nommé A. M., né en 1929, domicilié à Chambrelien. Au moment de son arrestation, il était pris de boisson.

LA CORBATIÈRE

Un enfant se jette sous une auto

Lundi après-midi à 13 h. 15, à la Corbatière, un enfant, le petit Alfred Fahrny, a été accroché par une voiture conduite par Mlle Madeleine Peter, de la Sagne, qui circulait en direction de la Chaux-de-Fonds. Surgissant d'une maison bordant la route, le bambin s'est jeté sous l'auto.

Sa conductrice donna un violent coup de volant à gauche et heurta une machine agricole.

Grâce à ce réflexe, Mlle Peter sauva la vie au petit Fahrny qui a été conduit à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds. Il souffre d'une forte commotion.

EN PAYS VAUDOIS

CUARNY

Une jambe cassée

(c) M. Louis Correvon, âgé de 81 ans, père du syndic de Cuarny, qui descendait d'un char de foin, a fait une chute et s'est cassé le col du fémur. Il a été transporté à l'hôpital d'Yverdon.

JURA BERNOIS

SAIGNELÉGIER

Au marché-concours

Voici les résultats des courses qui ont eu lieu dans l'après-midi de dimanche :

Course libre, au galop : 1. Karl Schweizer, Zweisimmen ; 2. André Rieder, Ormalingen ; 3. Maurice Brand, Saint-Imier ; 4. Jean Bouldoires, Bienne ; 5. Monique Brand, Saint-Imier.

Course de voiture à quatre roues, 4 chevaux : 1. Armande Dubail, Malnuit ; 2. Xavier Péquignot, Montfaucon ; 3. Georges Jeanbourquin, la Bosse ; 4. Léon Frésard, le Prépetitjean.

Course campagnarde pour jeunes garçons jusqu'à 13 ans : 1. Joseph Cattin, les Cerlatez ; 2. Claude Cattin, les Cerlatez ; 3. Marc Froidevaux, les Vacheries des Breuleux ; 4. Jean-Claude Frossard, les Pommerats ; 5. Hubert Studer, Bourrignon.

Course campagnarde pour jeunes paysans de 13 à 16 ans : 1. Walther Scherler, Malnuit ; Jean-François Frésard, Muriaux ; 3. Michel Cattin, les Cerlatez ; 4. René Teutschmann, Montignez.

Course campagnarde pour jeunes paysannes de 10 à 20 ans : 1. Aimée Scheffel, les Emibois ; 2. Monique Brand, Saint-Imier ; 3. Rachel Stocker, Muriaux ; 4. Isabelle Marquart, les Cerlatez.

Course avec haies : 1. Jean-Louis Aubry, Tramelan ; 2. Pierre Graber, Saint-Imier ; 3. René Kohli, Tramelan ; 4. Joseph Ackermann, Porrentruy.

Courses reconnues par la section des courses de la F.S.S.E.

Course au trot attelé : 1. R. Petitpierre, les Rasses ; 2. H. Bracher, Müllingen ; 3. J.-L. Gerber, la Chaux-de-Fonds ; 4. A. Wettstein, Mettmenstten.

Steeple-chase cross-country pour soldats de cavalerie : 1. Drag. Fritz Meuzi, Frauenfeld ; 2. Drag. Gilbert Durussel, Rovray ; 3. Drag. Jean-Pierre Guidoux, Cronay ; 4. Drag. Paul Frésard, le Noirmont.

Steeple-chase cross-country pour soldats de cavalerie : 1. Drag. Werner Altermatt, Büren près Liestal ; 2. Drag. Rudolf Hangärtner, Wilen (Turg.) ; 3. Drag. Alphonse Aubry, les Emibois.

Informations suisses

La direction du parti socialiste suisse décide de ne pas se prononcer maintenant pour ou contre les armes atomiques

Le bureau et le comité directeur du parti socialiste suisse se sont réunis à Zurich pour mettre au point l'ordre du jour du congrès extraordinaire qui se réunira à Lucerne les 4 et 5 octobre.

Le principal point à discuter était celui d'un éventuel équipement de l'armée en engins atomiques. Cinq propositions ont été présentées sous forme de résolutions.

Les positions Giovanoli-Brandt rejetaient toute introduction d'armes atomiques dans les troupes suisses. La proposition Naegeli contenait également un rejet de principe, mais réclamant un renforcement de notre armement conventionnel à des fins de défense. Cette proposition ajoutait que si les Chambres fédérales approuvent un projet du Conseil fédéral pour les armes atomiques la décision finale doit être prise par une votation populaire. La proposition Schmid était favorable sans condition à l'équipement atomique de l'armée, à cause de la menace que font peser sur l'Occident les armes nucléaires soviétiques. La proposition Bringolf, enfin, demandait de ne pas se prononcer maintenant pour ou contre les armes atomiques, mais d'attendre un nouveau développement, une prise de position du Conseil fédéral et un éventuel projet soumis par le gouvernement au parlement.

Cette proposition précisait cependant qu'il ne peut être question d'une acquisition d'armes atomiques qui mettrait en cause l'indépendance du pays et sa neutralité militaire, et que toute décision affirmative des Chambres fédérales devrait être soumise au peuple suisse. Enfin, M. Bringolf suggérait la formation d'une commission d'étude qui examinerait le problème sous tous ses aspects en vue du congrès extraordinaire.

Un premier vote opposa les propositions Giovanoli-Brandt et la proposition Aegeli par 27 voix contre 26. En votation principale, opposant les propositions Bringolf et Schmid, la proposition Bringolf obtint 47 voix, alors que la proposition Schmid n'en recueillait aucune.

BERNE

Dans une crevasse

KANDERSTEG, 12. — Mme Elisabeth Gasser, 61 ans, de Bâle, qui faisait, lundi, une promenade sur le glacier de Lœtschen, est tombée dans une crevasse et s'est tuée. Son corps n'a pas encore été retrouvé.

TESSIN

La récolte du tabac complètement détruite dans la plaine de Magadino

BELLINZONE, 12. — Dans la nuit de lundi à mardi, un orage d'une violence exceptionnelle s'est abattu dans la plaine de Magadino. La grêle a causé de gros dégâts aux cultures de la rive gauche du Tessin, entre Bellinzone et le lac Majeur. La récolte de tabac a été pour ainsi dire complètement détruite. La vigne a aussi énormément souffert. Les communes de Contone, Cadenazzo, Sant-Antonio et Giubiasco ont particulièrement souffert. Le mauvais temps a aussi endommagé quelques routes de campagne et mis hors d'usage le câble téléphonique Lugano-Bellinzone.

Un Italien tombe du train dans le tunnel du Saint-Gothard

AIROLO, 12. — Le mineur italien Euplio Puopolo, âgé de 24 ans, d'Anzano (province de Foggia), travaillant à Sarrebruck, qui regagnait son lieu d'occupation après des vacances passées en famille, est tombé du train dans le tunnel du Saint-Gothard, à deux kilomètres de l'entrée sud, et a été tué sur le coup.

AVIS TARDIFS

Chapelle des Terreaux
à 20 heures
M. LOUIS ODIER
de Genève
pasteur de l'Eglise de réveil à Bruxelles
Union pour le Réveil

Hôtel Robinson - Colombier
CE SOIR
DANSE

13 août — **Aujourd'hui**

SOLEIL lever 05.23 coucher 19.47

LUNE lever 03.28 coucher 18.19

AU JOUR LE JOUR

Es-tu prêt ?

Dimanche dernier, au premier culte du matin à Neuchâtel (trop peu fréquenté, hélas !) le pasteur a médité sur les accidents de la route particulièrement dramatiques de ces derniers jours, dont les victimes étaient dans la fleur de l'âge. Nemo qui se trouvait dans l'assistance pensait que ces sages propos auraient mérité plus large audience.

Et voilà qu'est venu le coup de tabac de lundi soir. Quelle étonnante confirmation des propos dominicaux ! Nous partons le matin en excursions sur la route, dans les Alpes ou sur le lac. Comment en reviendrons-nous ? Nemo ne croit pas tomber dans la « mômerie » en demandant — et d'abord à lui-même — : « Es-tu prêt ? ».

NEMO.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 12 août. Température : moyenne : 17,2 ; min. : 14,6 ; max. : 23,4. Baromètre : moyenne : 720,5. Eau tombée : 2,7. Vent dominant : direction : sud-ouest modéré, ouest assez fort de 15 h. 30 à 17 h. 30. Etat du ciel : variable, nuageux à couvert ; pluie de 1 h. à 1 h. 30 et 6 h. 30 à 7 h.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

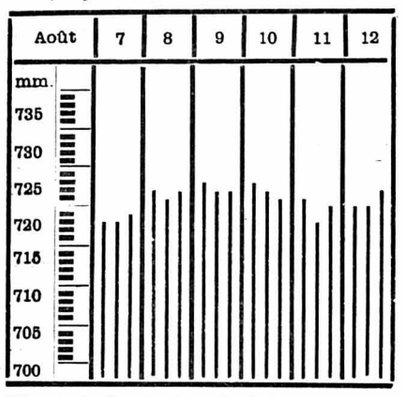

Niveau du lac du 11 août à 6 h. 30: 429.33

Niveau du lac du 12 août : 429.33

Température de l'eau 21°

Prévisions du temps. — Valais : beau à nuageux.

Nord des Alpes, nord et centre des Grisons : par moments temps ensoleillé. Averses ou orages locaux. Températures peu changées, en plaine voisines de 20 degrés dans l'après-midi.

Sud des Alpes et Engadine : belles éclaircies. En plaine, températures comprises entre 22 et 27 degrés dans l'après-midi.

Avec le régiment 8

Le soleil a décidément de la peine à se montrer et quelques averses ont apporté, hier, un désagrément dont chacun se serait volontiers passé ! La journée a été consacrée à l'instruction aux armes, à l'inspection de l'équipement personnel dans certaines compagnies et à la prise de position pour les exercices. Les hommes du groupe obusier 5 ont eu le plaisir de voir quelques films.

L'accueil réservé aux compagnies du bat. car. 2 a été charmant, surtout à la Chaux-du-Milieu et aux Ponts-de-Martel.

Cette nuit ont commencé les travaux de fortification assurés par deux équipes travaillant de 18 heures à 24 heures et de 24 heures à 6 heures.

Aux Ponts-de-Martel

Prise du drapeau du bat. car. 2

(c) Lundi, vers 18 heures, au moment où l'orage, heureusement d'une violence relative, éclatait, les compagnies 2 et 4 du bat. car. 2 prenaient leurs cantonnements chez nous. Les hommes avaient surtout souffert de la chaleur en montant la Tourne.

Mardi matin, à 11 h. 30, au terrain de sport, en présence du colonel divisionnaire Dubois, commandant de la 2me division, du colonel Léo DuPasquier, commandant du régiment 8, et du major Hotz, son commandant, le bat. car. 2 prenait possession, dans une cérémonie simple et émouvante, de son drapeau. C'est en quelques mots que le commandant du bataillon rappela ce que nous devions à nos ancêtres, et demanda à ses hommes de garder intact pour l'avenir ce patrimoine si cher.

Puis, les quatre compagnies défilèrent au son de la fanfare de régiment sur la route cantonale devant les officiers supérieurs. Un seul regret, c'est que l'heure ne permit pas à tous les Ponliers de se rendre sur place pour assister à une cérémonie rare dans nos régions.

Et maintenant, les prises de cantonnements étant terminées, nos soldats vont poursuivre le programme d'étude établi. Espérons que le mauvais temps ne sera pas de la partie.

Journées d'information pour la troupe

(c) Des journées d'information ont été prévues pour la troupe dans le cadre du cours de répétition du régiment 8.

Ces journées sont prévues pour aujourd'hui mercredi après-midi et jeudi matin, aux Sagnettes. Chaque unité du groupement infanterie 8 y déléguera deux hommes.

Quatre conférenciers ont été sollicités : MM. Jean Heer pour parler de « Problèmes politiques » ; C. F. Ducommun de « Problèmes économiques » ; le colonel Léo DuPasquier de « Problèmes sociaux » et le major Eddy Bauer de « Problèmes militaires ».

Naissances

Monsieur et Madame Pierre VULLIEMIN-CARRARD laissent à Daniel le plaisir d'annoncer l'heureuse naissance de son frère

Jacques

Neuchâtel, 12 août 1958

Clinique du Crêt Champ-Bougin 36

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Attaque fribourgeoise sur Auvernier !

De nuit, un bataillon a traversé le lac

30 chevaux, passagers du « Neuchâtel », sur un lac en furie

Lundi soir, dans une rédaction débordée par les comptes rendus du brusque ouragan qui s'abattit sur le canton, le téléphone tinte pour la nième fois : — Un rédacteur, tout de suite à Portalban ; un bataillon avec armes, bagages et chevaux embarque pour Auvernier !

Au port de Neuchâtel, le branle-bas est général, le « Neuchâtel » sous pression, le « Cygne », comme la « Mouette » prêts au départ. M. Matthey nous offre gentiment l'hospitalité et éclaire notre lanterne sur les événements de la nuit.

Les passagers inhabituels du « Neuchâtel » ont l'air quelque peu craintifs.

Pour la première fois...

Le régiment fribourgeois d'inf. 7, futur adversaire des Neuchâtelois, a commencé son cours de répétition lundi matin sous les ordres du colonel Pierre Glasson. Le bataillon 7 de ce régiment, après des manœuvres dans la région de Donatyre, va prendre de nuit ses cantonnements au Val-de-Ruz. Pour la première fois, il a été fait appel à la Société de navigation afin de transporter 400 hommes, 31 chevaux et 30 charrettes pleines à craquer.

Sur le lac démonté

Excité par le Joran depuis la tombée de la nuit, le lac n'est guère propice à la balade. Le pilote du « Neuchâtel » qui se dirige vers les lumières de Portalban, peine pour conserver son bateau dans la bonne voie. A l'avant, le plancher se dérobe sous nos jambes peu accoutumées ; une pluie fine et piquante aiguillonne le visage comme sous l'assaut d'une nuée de moustiques.

Heureusement, aux abords de la rive sud, le joran fait place au vent, qui assagit un peu les eaux énervées du lac.

Tout Portalban dans la rue

La longue jetée de Portalban est déserte ; mais dans la localité, tous les habitants s'apprêtent à accueillir les soldats que des estafettes motorisées annoncent déjà. De nombreux jeunes gens de la région font partie du bataillon 7 ; aussi les fiancées, les parents font le pied de grue sous la pluie.

« Ça boume » au bataillon 7 !

A minuit, les premiers hommes embarquent sur le « Cygne » et la « Mouette ». L'uniforme est durci par la boue et la pluie ; mais personne n'avoue sa fatigue et les plaisanteries fusent. Bien à l'abri dans les salons inférieurs, les « Marines » d'occasion ouvrent le sac à pain, débouchent la gourde fédérale ; les jeux de cartes surgissent des poches et le yass fait oublier les fatigues passées et à venir.

L'aristocratique cheval de selle est un peu perdu

Fermement tenu par les hommes du train, les chevaux transforment rapidement le « Neuchâtel » en écurie flottante. Quelques glissades, bien sûr, mais l'on peut dire que les chevaux de notre armée ont le sabot marin ! A l'exception d'un fier cheval de selle qui est littéralement « porté » par les hommes.

Tous feux éteints, le « Neuchâtel » gagne le large. On évolue entre des croupes luisantes de pluie et des naseaux fumants dans une odeur de cuir mouillé et de... crottin. De temps à autre, une bousculade se produit ; quelques sabots s'égarent contre les parois du bateau ; mais les récalcitrants sont vite remis à l'ordre par une poigne ferme et quelques jurons sonores.

Le dieu Neptune est des nôtres puisque le lac s'apaise progressivement. Le « Neuchâtel » allonge son périple pour éviter tout tangage inutile. On a plus d'égards pour les quadrupèdes que pour les bipèdes !

Débarquement discret

A 2 heures, dans le silence et l'obscurité, la place du Port d'Auvernier prend un aspect de village occupé : sacs alignés, parcs de mitrailleuses et de tubes antichars, ombres bizarres qui se profilent parmi les taches de lumière. Les chevaux reprennent contact avec leur plancher de prédilection sans incident aucun. Certains hommes traînent la jambe : ils seront transportés en camion. Car pour l'armée, il faut encore gagner Coffrane, Dombresson, Boudevilliers, Cernier ou Fontaines. Pour nous, veinard, c'est un lit douillet !

Bon séjour sous les drapeaux, amis fribourgeois !

Cl. R.

Drapeau blanc et bateau de sauvetage

L'absence du drapeau blanc, hissé généralement en cas de danger, a été constatée lundi en fin d'après-midi. Nous en avons demandé les raisons à l'Observatoire de Neuchâtel. En cas de tempêtes « s'avançant sur un front général », les stations de Cointrin, d'Yverdon et du Chasseron se mettent en rapport avec l'Observatoire qui peut ainsi suivre le développement de l'orage et prévoir son arrivée sur notre région.

Lundi, par contre, Cointrin n'a rien eu à signaler de particulier, puisqu'il s'agissait du joran, vent local dont la levée est difficile à prévoir même pour l'Observatoire de notre ville, tandis qu'Yverdon et le Chasseron ont été surpris par la tempête en même temps que Neuchâtel. Les orages qui ravagèrent le Jura étaient de caractère local. Rien ne laissait prévoir la force avec laquelle les éléments allaient se déchaîner et c'est pourquoi l'Observatoire ne put faire hisser à temps les drapeaux blancs signalant un grand danger et ramenant au port les navigateurs dignes de ce nom.

S.O.S. à l'est, S.O.S. à l'ouest

Le coup de tabac de lundi, d'une violence et d'une durée exceptionnelles et rarement enregistrées dans notre région, n'a heureusement fait aucune victime chez nous.

Une fois de plus, M. Kölliker a reçu des appels nombreux et souvent hélas imprécis, comme il est alerté chaque fois qu'un orage éclate sur le lac. Simplement, sans gestes inutiles ni phrases ronflantes, le loueur de bateaux saute dans un de ses canots et file à l'aide des navigateurs en péril. Combien de personnes M. Kölliker a-t-il déjà sauvées d'une noyade certaine ? Il ne saurait le dire lui-même et à vrai dire ce nombre ne l'intéresse pas. Pour lui, l'essentiel est d'arriver à temps et de ramener à bon port des gens en danger.

Une convention existe entre la police locale et M. Kölliker, mais ce dernier peut être absent lors d'une tempête. Et alors ? D'autre part, ses bateaux ne sont pas pourvus de radio, ce qui oblige son propriétaire à revenir au port pour prendre connaissance des nouveaux appels, la vue à partir du lac étant nulle par gros temps.

Il faut agir avant le drame

Le 13 mars de cette année, notre journal a publié le résumé d'une requête adressée aux autorités en faveur de la création d'une police du lac et des ports. Cette requête était signée par les sociétés nautiques et touristiques de Neuchâtel et demandait qu'une lutte contre les accidents inhérents à la navigation soit entreprise sans tarder. Cette lutte exige une police du lac et de la navigation, une police des ports, un service de prévention des accidents en cas de mauvais temps et un service de sauvetage en cas d'accident. Les auteurs de la requête souhaitaient que les pouvoirs publics fassent l'acquisition des moyens de sauvetage indispensables, notamment d'un bateau moteur puissant et rapide qui servirait à la fois à la prévention des accidents et au sauvetage en cas de drame.

Cinq mois ont passé... et aucun bateau n'est encore stationné au port. Si le port de Neuchâtel appartient à la ville, le lac, pour les eaux neuchâteloises, est propriété de l'Etat. Est-ce la raison pour laquelle l'achat d'un bateau de sauvetage est une affaire si compliquée ? Faut-il une catastrophe pour que nos autorités ouvrent et étudient ce dossier ?

Nous avons pu lire, hier, que le service de sauvetage de Bienne avait été alerté dès que la tempête s'est abattue sur cette ville et que les dix bateaux munis de radio de secours des groupes de transmission avaient patrouillé dans les divers secteurs du lac de Bienne. Exactement : dix.

Si nous avions un bateau de sauvetage...

Même en cas d'incertitude, l'Observatoire pourrait avertir le fonctionnaire chargé de la police du lac et des ports demandée par la requête sus-mentionnée et celui-ci partirait immédiatement afin d'avertir ou d'aider les bateaux se trouvant sur le lac. Le poste de radio permettrait les communications terre - eau et activerait les sauvetages.

Et nous nous permettons de poser une dernière question : Que serait-il arrivé si la tempête s'était déchaînée dimanche, jour — et c'est bien compréhensible — où tous les bateaux de M. Kölliker sont en course ?

RWS.

LA VILLE

AUX VOLEURS !

Un scooter volé

Un scooter, marque « Vespa », portant la plaque de contrôle NE 8697, a été volé entre le 10 et le 11 août devant l'immeuble des Gouttes d'Or 48.

Premier bilan des dégâts causés par la tempête

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Une averse de grêle, qui a duré vingt minutes, a fait d'énormes dégâts, particulièrement dans les vignes, où adns certains parchets on estime le dommage au cent pour cent.

Au quartier de Foutey, une plantation de glaïeuls, dahlias et chrysanthèmes de 3000 mètres carrés, a été complètement anéantie.

Au village, beaucoup de vitres brisées et de toitures endommagées.

LES VIGNES ATTEINTES A SAINT-BLAISE

(c) Comme bien l'on pense, c'est mardi matin que nos vignerons et nos maraîchers ont pu se rendre compte de l'étendue des dommages causés par l'ouragan de lundi soir.

Les vignes situées au nord, dans le haut du territoire communal, ont particulièrement souffert des ravages conjugés de la grêle et du vent ; certains vignerons articulent le chiffre de cinquante pour cent de perdu pour la prochaine récolte, compte tenu des nombreux ceps arrachés par la violence du vent.

Les maraichers, eux, ont vu parfois leurs couches arrachées comme des feuilles de papier. Des toits de remises ont été emportés. On songe du moins avec soulagement aux moissons déjà rentrées et qui furent si belles.

Quant aux arbres fruitiers, s'ils ont résisté à la tempête, ils y auront laissé une bonne partie de leur récolte.

GROS DÉGATS DANS LES VIGNES A CRESSIER

Bien que l'information de notre correspondant nous soit parvenue lundi soir déjà, il nous a été impossible de l'insérer à cause de l'abondance de nos matières.

(c) De très gros grêlons sont tombés pendant cinq minutes, causant beaucoup de dégâts aux vignes. Le vent qui soufflait avec une rare violence, a cassé des grappes, arraché des arbres fruitiers. Les fruits jonchent le sol. Des tuiles ont été arrachées et des vitres cassées. En un mot, un nouveau désastre vient de s'abattre sur nos vignerons et nos agriculteurs qui n'en avaient vraiment pas besoin.

A ENGES, UNE TOITURE DE FERME PARTIELLEMENT EMPORTÉE

(c) L'estimation des dommages causés aux cultures et aux jardins par l'orage de lundi soir ne sera pas aisée. Rarement un orage de grêle a été d'une telle violence et fait en quelques minutes tant de dégâts ! Des arbres ont été déracinés et le quart d'une toiture de ferme emportée. Jusqu'à midi, les liaisons téléphoniques furent interrompues et de nombreuses pannes de courant ont été signalées.

PAS DE DÉGATS A AREUSE

(c) L'ouragan de lundi n'a pas causé dans notre région les dégâts auxquels on aurait pu s'attendre, étant donné la violence du vent. A part les fruits tombés, les rameaux arrachés et certains jardins mal arrangés, on ne déplore aucun dommage sérieux. La moisson qui fut superbe cette année était heureusement engrangée pour la plus grande partie.

Les nombreux baigneurs surpris par la bourrasque réussirent à s'en tirer sans grand mal, sinon sans émotion. Seule, une fillette, en vacances à Boudry, soulevée par le vent, fit une chute. Résultat : un pied cassé et un départ pour l'hôpital.

BRANCHES ET ARBRES DÉRACINÉS JONCHENT LES ROUTES AU VAL-DE-RUZ

(sp) La tempête de lundi, bien que de courte durée, a été plus dévastatrice qu'il ne semblait au premier abord. En effet, dans tout le vallon, les routes sont jonchées de branches cassées ou d'arbres déracinés. A Dombresson, trois immenses peupliers bordant la route de Savagnier ont été brisés comme des allumettes ; il a fallu avoir recours aux bûcherons pour dégager la chaussée. A la scierie de Brot, des tas de planches ont été transportés quelques mètres plus loin en pièces détachées. Sur la route de Fontaines à Fontainemelon, un arbre a littéralement volé par-dessus une automobile qui, heureusement, n'a pas été atteinte. Enfin, en plusieurs endroits, des tuiles ont été emportées, ne blessant, par chance, personne. Dans un champ près de Villiers, un agriculteur, qui avait mis en andain le regain d'un champ, a eu la désagréable surprise de voir ce dernier s'envoler sur le champ voisin.

PEU DE DÉGATS A FLEURIER

(c) La tempête de lundi soir a fait, heureusement, peu de dégâts au Val-de-Travers. A Fleurier, elle a cependant brisé partiellement le gros pin — le plus bel arbre du village — qui se trouve à l'intersection de l'avenue de la Gare et de la Grand-Rue, dans un jardin privé.

Près du Pont de la Roche, un hangar de la ferme Jacot a été entièrement démoli par la violence des éléments déchaînés.

AU CHASSERON, LE VENT A SOUFFLÉ A 135 KM. A L'HEURE

La station de météorologie du Chasseron a constaté le passage d'un front froid très subit, avec vent passant brusquement à 90-135 km/heure, après une journée calme ; mais les coups de vent sont assez fréquents sur ces crêtes, et les observateurs n'ont rien vu d'exceptionnel à ce coup de tabac et n'ont pas réalisé les dégâts qu'il causait plus bas.

JARDINS ET VERGERS RAVAGÉS A CONCISE

Les dégâts aux jardins sont importants : haricots, plates-bandes ont été ravagés, des toits arrachés, des tuiles cassées. Les vergers font peine à voir, avec leurs arbres déracinés ou mutilés. Des souches ont été arrachées ou couchées dans les vignes ; des tas de gerbes enlevés jusqu'à 300 mètres du champ. Hier matin, tout le monde s'affairait sur les toits pour la remise en état. De beaux arbres de la Lance ont été arrachés.

A MONTALCHEZ, POMMES ET POIRES JONCHENT LE SOL

(c) Nous sommes en pleine moisson. Une bonne partie des céréales d'automne sont fauchées, mais beaucoup étaient en moyettes lundi soir lorsque l'orage s'abattit sur la région. Il y aura certainement du déchet. Les grêlons, quoique gros mais heureusement mélangés de pluie, paraissent, pour le moment, n'avoir pas fait trop de mal. Par contre, les pommes et les poires tombées jonchent le sol, quelques branches d'arbres ont été cassées. Les jardins ont aussi beaucoup souffert du joran, quelques toits ont eu des tuiles emportées, mais on ne signale pas de dégâts importants aux immeubles. Les communications téléphoniques ont été interrompues, la ligne étant endommagée.

GROS DÉGATS DANS TOUTE LA RÉGION D'YVERDON

(c) L'ouragan de lundi soir a causé de sérieux dégâts à Yverdon et dans la région. De nombreux arbres ont été cassés ou arrachés. A la rue d'Orbe, un sapin, ayant été déraciné, a démoli une clôture et obstrué la chaussée. Au chemin de Fontenay, un poteau a été cassé par le vent. Aux Marais, la ligne électrique qui alimente les fermes a été coupée ; elle a été rétablie au cours de la journée de mardi.

QUELQUES ÉPAVES SUR LE LAC DE BIENNE

(c) Mardi matin, le service de sauvetage a repris ses patrouilles sur le lac. Il a découvert quelques épaves d'embarcations. Mais comme aucune annonce de personnes disparues n'a été faite dans le cours de la journée, on peut heureusement en conclure que les occupants de ces bateaux sont parvenus à se mettre en lieu sûr.

A FOREL

Surpris par l'ouragan, un prêtre se noie

(sp) L'ouragan qui a déferlé le long du Jura et spécialement sur le lac de Neuchâtel, lundi en fin d'après-midi, a fait une victime. L'abbé Olivier Braillard, de Lausanne, qui remplaçait provisoirement, à Forel, sur la rive sud du lac, l'abbé Butty, nommé récemment à Lausanne, se trouvait sur le lac avec son voilier lorsque s'abattit la tempête. Au début de la soirée il n'avait pas reparu et, au village, on craignait le pire.

Des recherches furent immédiatement entreprises au cours de la nuit même et cela jusqu'à 2 heures du matin, mais elles ne donnèrent aucun résultat positif, sinon qu'on retrouva le gouvernail du bateau.

Mardi matin, un pêcheur de Chevroux, M. Bonny, retrouva, en levant ses filets, le voilier du disparu. Au cours de la matinée de mardi, d'importantes recherches furent entreprises par les pêcheurs ainsi que par un avion de l'aérodrome de Payerne, mais sans succès. Interrompues durant l'après-midi à cause des tirs d'avions, les recherches reprirent un peu plus tard et jusqu'à la nuit ; mais elles n'aboutirent pas non plus.

La disparition tragique de l'abbé Braillard, qui était âgé de 50 ans, a profondément affecté la population de Forel qui avait beaucoup d'estime pour son conducteur spirituel. Les recherches ont été rendues difficiles par le vent qui a continué de souffler mardi et qui erndait la visibilité mauvaise, l'eau étant trouble ; elles reprendront mercredi.

PEU DE DÉGATS A PAYERNE

(sp) L'ouragan de lundi n'a pas épargné Payerne. A la rue de Lausanne, une caisse de fleurs est tombée du premier étage... devant les pieds de la gérante d'un kiosque à journaux. Dans un jardin, au bord de la Broye, un arbre chargé de fruits a été cassé net. A la rue des Moulins, c'est la cape d'une cheminée qui fut emportée et tomba dans la rue. On signale encore quelques petits dégâts ici ou là.

A bien des endroits, dans la vallée de la Broye, la moisson, en train de sécher dans les champs, a été emportée par la tempête et dispersée.

CORRESPONDANCES

(Le contenu de cette rubrique n'engage pas la rédaction du journal)

Des étrangères enthousiastes de la « Saffa »

Monsieur le rédacteur,

Nous sommes trois étrangères qui suivons le cours de vacances de l'Université de Neuchâtel. En plus des très intéressantes excursions du programme, nous cherchons à connaître le plus possible quoi nous sommes allées voir la «SAFFA» à Zurich et nous sommes revenues enchantées de tout ce que nous avons appris sur la Suisse grâce à cette très intéressante exposition. Elle est remarquable par son niveau très élevé, sa tenue, sa variété, l'ingéniosité de ses présentations et par le goût qui caractérise aussi bien la disposition des pavillons que le plus petit objet en vente dans la rue des boutiques.

Nous pensions qu'il était bon que des étrangères rendent ce témoignage d'admiration aux femmes qui ont eu le courage d'entreprendre cette importante exposition et nous espérons qu'elle aura beaucoup de succès.

Il nous est agréable de dire publiquement par votre journal que les femmes suisses peuvent être fières de la « SAFFA ».

Nous vous remercions, Monsieur le rédacteur, de bien vouloir publier ces lignes un peu maladroites dans leur français, et nous vous envoyons nos salutations distinguées.

Elisabeth Langford, Toronto, Canada.
Mme A. Perry, Regina, Sask, Canada.
Ellen Kjelsen, Oslo, Norvège.

J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi.

II Tim. 4 : 7.

Madame Lina Sumi et ses enfants ;
Madame et Monsieur Alexandre Tripet et leurs enfants, à Saint-Sulpice ;
Monsieur et Madame René Sumi, à Dombresson ;
Monsieur Gilbert Sumi, à Dombresson ;
Mademoiselle Fernande Sumi, à Dombresson,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Albert SUMI

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur tendre affection dans sa 53me année, après quelques jours de maladie.

Dombresson, le 11 août 1958.

L'ensevelissement aura lieu à Dombresson mercredi 13 août, à 13 h. 15.

Culte pour la famille et les amis à 12 h. 45.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

L'entreprise Jean Marina à Dombresson et son personnel ont le devoir de faire part du décès de

Monsieur Albert SUMI

père de leur contremaître, Monsieur René Sumi.

La direction de la Maison Dumpex S. A., à Lausanne, représentations générales, extincteurs Nu-Swift, a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Auguste RICHTER

son dévoué collaborateur technique de Neuchâtel, de qui elle gardera un lumineux souvenir.

Pour les obsèques, consulter l'avis de la famille.

Le comité de la **Noble compagnie des Mousquetaires de Neuchâtel** a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Auguste RICHTER

membre honoraire.

L'Eternel est bon à ceux qui s'attendent à Lui.

Lament. Jér. 3 : 25.

Monsieur Max Grundig, à Echichens ;
Mademoiselle Marcella Grundig, à Berne ;
Mademoiselle Alice Grundig, à Vennes sur Lausanne ;
les familles de feu Favre-Gueissaz et Favre-Marthy ;
les familles Fröhlich-Kutter ;
Mademoiselle Alice Lecoultre, à Paris,
ont le chagrin de faire part du décès de leur bien chère amie, tante et parente,

Mademoiselle Elma FAVRE

enlevée à leur affection le 12 août 1958 dans sa 91me année.

L'ensevelissement aura lieu à Echichens jeudi 14 août à 14 h. 30. Culte pour la famille au domicile : « Silo » Echichens, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Ma grâce te suffit.
II Cor. 12 : 9.
Au revoir cher papa.

Les familles Leuenberger, Thévoz, Johnson, Freiburghaus, Cuche, L'Eplattenier, Andrié, Zysset, Eggimann, Ryter, parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Jules LEUENBERGER

leur très cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle et ami, enlevé à leur tendre affection après une longue et pénible maladie supportée avec courage et résignation, dans sa 83me année.

La Neuveville (Mon Repos), le 11 août 1958.

Les familles affligées.

L'incinération, sans suite, aura lieu jeudi 14 août, à 14 heures, au crématoire de Bienne. Culte de famille au crématoire à 13 h. 45.